VOLUME XXI[illegible] — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 16 JANVIER 1935 — NUMÉRO 36

Abonnement [illegible] à [illegible]
Canada [illegible] $2.00
Etats-Unis [illegible] $2.50
Europe [illegible] $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LE PREMIER MINISTRE BENNETT FINIT D'EXPOSER SON PROGRAMME

La loi du crédit agricole—L'enquête Stevens—La réorganisation du service administratif—La réforme est commencée—La loi de mise sur le marché et la Banque du Canada

Nous continuons à donner les points saillants du programme exposé par M. R.-B. Bennett dans ses causeries radiophoniques:

La loi du crédit agricole

Au cours de la dernière session, le gouvernement a demandé au Parlement de mettre à la disposition de la Commission fédérale du prêt agricole un crédit additionnel destiné à avancer aux cultivateurs sur première hypothèque, et à faible intérêt. Une disposition vise aussi à l'ouverture de crédits à court terme aux cultivateurs.

On comprendra facilement que le gouvernement ne doit pas s'engager sans précaution dans une politique de crédit agricole à longue portée. L'élargissement de ces opérations de crédit d'Etat doit s'inspirer de l'expérience. A la prochaine session, je demanderai au Parlement d'étendre davantage les opérations de cette Commission de crédit public. Il n'est point question de supplanter le prêteur particulier. Celui-ci peut prêter à l'agriculteur ou à d'autres. Mais il convient de reconnaitre l'importance nationale de l'agriculture en ce pays, en aidant, au moyen de la puissance constituée de l'Etat, le cultivateur à se procurer son capital d'exploitation à faible intérêt. Tel est l'objet de cette mesure de réforme.

L'enquête Stevens

Je ne chercherai pas à devancer les conclusions et propositions de la Commission royale. Lorsque le gouvernement aura reçu le rapport, il engagera le Parlement à donner suite aux propositions de la Commission. Je crois que, ce soir, il me suffira de vous dire ceci: Si la Commission trouve que le producteur essentiel a été privé de ses légitimes profits ou que le consommateur a dû porter le poids des bénéfices d'une industrie dominatrice, et que, en conséquence de cela, le niveau d'existence du producteur essentiel ou du consommateur ultime en a souffert, des mesures seront prises pour mettre un terme à ces iniquités.

Tant que je serai chef du gouvernement, je veillerai au maintien de justes relations entre le producteur et le consommateur, entre l'industrie et le public. Je n'ai pas de préjugés, je l'espère, et ne fais pas de favoritisme. Mais je ne saurais mieux témoigner ma sollicitude pour l'industrie qu'en la débarrassant des pratiques qui sont au détriment de la masse et préjudiciables à l'industrie elle-même.

Réorganisation du service administratif

Il n'est pas un pays au monde qui ait plus besoin que le Canada d'un bon service administratif. Aussi devons-nous seconder ce service administratif en employant l'organisation et la technique pratiques des temps modernes.

J'ai longtemps réfléchi à cette importante question de réorganisation du service administratif. J'ai un plan en voie de préparation; lorsqu'il sera achevé, vous verrez qu'il sera vaste. Réorganiser le service administratif, c'est un peu comme changer la forme d'une maison pendant que les locataires l'occupent. Il faut procéder par étapes. Nous avons déjà réorganisé l'administration des finances. Dans quelques semaines, je serai prêt à entreprendre l'étape suivante: la création d'un service des Communications qui assurera une plus grande mesure d'efficacité dans les communications télégraphiques et radiotélégraphiques de la nation.

Ensuite nous continuerons avec ordre et promptitude jusqu'à ce que la tâche soit terminée.

Création d'un Conseil économique

Il nous faut un organisme pour examiner et comparer ces données économiques et pour recueillir et étudier des projets basés sur ces données. La création d'un tel organisme est chose facile. Il ne sera pas coûteux. Il aura mission d'enquêter et de faire rapport sur les questions d'ordre économique. Il jouera, pour ce qui est des questions économiques, à peu près le même rôle que le Conseil national des recherches joue concernant les questions scientifiques. La seule différence, c'est que le Conseil économique n'aura besoin d'aucun outillage; il ne lui faudra que quinze cerveaux et du travail. Je me propose de créer ce Conseil sans retard. Il portera le nom de Conseil économique du Canada.

Nous avons commencé la réforme

Quand certains d'entre vous me demandent, comme c'est fort possible: "Pourquoi tant de hâte?" Je réponds que, de fait, il n'y a pas de hâte, ni dans notre pensée, ni dans nos actes. Il y a urgence, mais c'est là une autre question. Le moment de la réforme est arrivé. Nous sommes maintenant prêts à l'entreprendre. La préparation est terminée. En vérité, je le répète, nous avons déjà commencé. Prenez-en note, c'est important.

Il y a un an, on a jugé que le moment d'entreprendre les réformes était arrivé. Le Gouvernement entreprit alors une étude approfondie des réformes à opérer. A la suite de cet examen de la situation, il décida de prendre sans délai l'initiative de mesures concernant le commerce de banque, la monnaie, la finance et la vente des produits naturels. Il jugea aussi le moment venu d'aborder la réforme monétaire et l'assainissement de la dette publique. Il demanda au Parlement de lui accorder les pouvoirs voulus. Les lois adoptées sont maintenant en vigueur et le Gouvernement a inauguré ses réformes par l'application des mesures concernant la Banque du Canada, l'organisation du marché des produits naturels, les dettes des cultivateurs, le prêt agricole et d'autres questions.

La loi de mise sur le marché

En présentant la loi de mise sur le marché, nous savions que nous nous attaquions à un problème très compliqué et que, logiquement, la première chose qui s'imposait, c'était l'examen des données expérimentales à notre disposition.

Comme je l'ai dit, nous nous sommes guidés dans la préparation de cette mesure d'après l'expérience acquise au pays et à l'étranger. Ce sera également notre guide lorsqu'il s'agira d'en étendre l'application.

Aux mains d'un petit nombre

Le malheur est que notre système d'écoulement, comme bien d'autres services, a passé aux mains du petit nombre. Il s'est centralisé et le cultivateur a cessé de le suivre. Les adversaires de l'Office des marchés voulaient tout simplement que le cultivateur se désintéresse de la livraison de ses produits essentiels, au point d'expédition. Si ses prix ne sont pas satisfaisants, ils lui disent qu'il devrait attendre patiemment jusqu'à ce qu'ils soient plus avantageux, et que moins il s'occupera de cette affaire, mieux ce sera pour lui.

Ils lui conseillent de produire, sans tenir compte du prix. Ils lui rappellent que la loi de l'offre et de la demande doit impitoyablement s'appliquer, quelles qu'en soient les conséquences pour le producteur. Je vous le demande, n'est-il pas naturel que le cultivateur ait décidé de s'occuper lui-même de la vente de ses produits afin qu'il puisse connaître d'avance la quantité des produits qu'il pourra vendre avec profit sur le marché?

Mon Gouvernement a préconisé l'adoption de la Loi d'organisation du marché des produits naturels parce qu'il y voyait une importante mesure de réforme. Sa valeur ne tient pas uniquement de son utilité économique; elle est en plus une garantie de sécurité sociale. Il est essentiel à la dignité et à l'importance de notre population agricole que les cultivateurs jouissent d'une plus grande mesure d'autonomie en ce qui concerne la vente et la distribution de leurs produits.

La Banque du Canada

La Banque du Canada est un élément important de notre programme de réforme, car elle fournit le mécanisme qui permettra à notre société industrielle et économique de servir plus équitablement les intérêts des producteurs et des consommateurs. La Banque Centrale est un instrument de contrôle. Elle exerce une fonction régulatrice sur notre système bancaire et monétaire. Elle seule peut émettre du papier-monnaie. L'impérieux besoin se fait sentir d'une institution qui, tout en coopérant avec les banques privées, s'occupera en particulier des intérêts de la population en général. La Banque du Canada sera cette institution; elle sera chargée de voir à ce que le volume de crédit disponible dans le pays ne dépende pas uniquement du jeu des forces de la concurrence commerciale.

Cette Banque inaugure un chapitre nouveau dans notre histoire financière canadienne.

Jusqu'au bout

Je ne suis plus jeune. J'ai travaillé ferme pendant ces quatre dernières années; à vrai dire j'ai été fort travailleur toute ma vie durant; je serai heureux de me reposer quand le moment sera venu. Mais grâce à Dieu, je jouis d'une excellente santé, et si vous vous ralliez à moi, je m'engage à diriger cette immense entreprise jusqu'au bout.

UNE ATTAQUE DE BENNETT CONTRE LES LIBERAUX

Il fait vigoureusement leur procès et dénonce leur politique néfaste du laisser-faire

OTTAWA—Si les libéraux reviennent au pouvoir aux prochaines élections fédérales, dotera-t-on le Canada d'un gouvernement fasciste? Personne ne saurait le dire, mais, dans son cinquième et dernier discours, de sa première campagne à la radio, le premier ministre R.-B. Bennett a exprimé, samedi soir, de fortes craintes à ce sujet. "Dans les bons vieux temps", s'est-il écrié, "le libéralisme était content de permettre au capitalisme de se diriger lui-même. Se peut-il que de nos jours le libéralisme soit content de se laisser diriger lui aussi par le capitalisme? Poussez vos recherches plus loin et vous apprendrez la raison de ce mystérieux silence de la part du parti libéral. Mais ne jugez rien à la légère. En effet, quand le capitalisme a eu la haute main sur les Etats modernes, ce qui en est résulté, c'est le fascisme; et nous ne voulons pas du fascisme au Canada.

Deux politiques

"Donc nous pouvons affirmer que le libéralisme a deux politiques. D'abord la politique d'une inactivité absolue. En second lieu la politique d'une activité affolée contre toutes les mesures d'ordre pratique, dont je suis l'artisan."

Autre fait saillant, M. Bennett a annoncé en termes non voilés la formation "inévitable" d'un gouvernement d'union à la suite de son programme de réforme. "Cette politique entraînera inévitablement", à son dire, "un nouveau groupement de forces politiques, car elle constitue la grande question qui se pose à la nation. Et jamais, depuis la Confédération, cette question n'a été soulevée de cette manière." Enfin le chef du parti conservateur, pour la première fois dans cette série de discours radiophoniques, a parlé purement politique attaquant surtout ce qu'il a appelé "la politique de laisser-faire" du parti libéral.

Il a terminé par un appel direct aux électeurs:

Cette politique de réformes entraînera inévitablement un nouveau groupement des forces politiques. Car elle constitue la grande question qui se pose à la nation. Et jamais, depuis la Confédération, cette question n'a été soulevée de cette manière.

Désirez-vous une réforme? Si non, allez au parti libéral. Si, au contraire, vous voulez avoir cette réforme, alors je dis: appuyez mon parti.

$10,400 pour une édition des Relations des Jésuites

NEW-YORK — Une édition rare des Relations des Jésuites, comprenant 42 livres originaux des rapports envoyés par les Jésuites de la Nouvelle-France au Supérieur de la Compagnie de Jésus, de 1634 à 1673, a été achetée au prix de $10,400, par M. C.-F. Heartman, de Metuchen, N.-J., à la seconde session de la vente aux enchères de la bibliothèque de feu Ogden Goulet.

Un autre livre, très rare, "L'établissement de la Foy dans la Nouvelle-France", par Chrestien Le Clercq, édité à Paris, en 1691, "Par Ordre du Roy", a été acheté, au prix de $2,100, par Edgar H. Wells & Co.

Décédé



M. HORACE CHEVRIER, dont les funérailles ont eu lieu hier à la Cathédrale de Saint-Boniface

HORACE CHEVRIER

M. Horace Chevrier, vieux commerçant de Winnipeg et ancien député provincial, est décédé samedi matin un peu avant 11 h., à son domicile, 204, avenue Lawndale, à Norwood. Sa santé laissait à désirer depuis plusieurs mois, mais ce n'est que depuis trois semaines que son état s'était aggravé. Parmi ses nombreux amis, beaucoup n'avaient pas eu connaissance de sa maladie. Il avait 59 ans.

M. Chevrier était l'une des personnalités les plus en vue de l'Ouest. Il avait vécu presque toute sa vie à Winnipeg et pris une part active à tous les mouvements. Connu principalement comme l'un des propriétaires du célèbre Magasin Bleu, il fut aussi député provincial pendant une législature et demeura longtemps l'un des orateurs politiques les plus renommés de la province.

Né à Ottawa le 15 décembre 1875, il était le fils de Noé Chevrier, fondateur du Magasin Bleu, qui devint sénateur en 1909 et mourut en 1911; sa mère était née Isabella Johnson. Il fit ses études à l'école Sainte-Marie de Winnipeg et au Collège de Saint-Boniface. A 28 ans, il fut élu député libéral de Saint-Boniface; c'était en 1903. Deux autres fois, il se présenta sans succès; en 1907 à St-Boniface, contre M. Joseph Bernier, aujourd'hui juge de la cour de comté à Winnipeg; en 1911 dans Carillon, contre M. Albert Préfontaine, aujourd'hui ministre sans portefeuille dans le cabinet Bracken. Le premier discours d'Horace Chevrier à la Chambre fit sensation: il parla en anglais, en français et en cris. Jusqu'à ces dernières années il resta l'un des organisateurs les plus actifs du parti libéral. Orateur très en demande, il fit des centaines de discours politiques et autres au Manitoba, dans les autres provinces et aux Etats-Unis. Pendant la guerre, Sarah Bernhardt vint à Winnipeg où un club lui offrit un banquet. Horace Chevrier fut l'orateur de circonstance et la grande actrice, qui ne parlait pas couramment l'anglais, lui demanda de répondre en son nom. Il s'intéressa à la publication de plusieurs journaux libéraux: l'"Echo du Manitoba", le "Soleil de l'Ouest", la "Libre Parole".

M. Chevrier devint président du Magasin Bleu en 1909 et garda cette position jusqu'à sa fermeture en 1931. Il fut président de l'Association des Marchands détaillants du Manitoba en 1916 et plus tard président de l'Association des Marchands détaillants du Canada. Il joua en même temps un rôle actif dans de nombreuses sociétés d'intérêt public. Il fut membre de l'exécutif de l'Association des Canadiens français du Manitoba, de l'Union Nationale Métisse et de l'Alliance Française, commissaire d'école de la paroisse du Sacré-Coeur.

Ayant fait dans sa jeunesse des études médicales, il continuait par goût de se tenir au courant des découvertes modernes et donnait des avis dont les bénéficiaires se déclaraient enchantés. C'était aussi un amateur de musique et un grand liseur dans les domaines les plus variés. Par-dessus tout, sa charité était sans bornes et Dieu seul sait tous les infortunés qu'il a secourus avec générosité et discrétion. Plusieurs parmi nos jeunes lui doivent d'avoir pu poursuivre leurs études.

Horace Chevrier épousa en premières noces, en 1895, Marguerite Gingras, qui mourut en 1906; il épousa en 1907 Annie Kittson Cinq-Mars. Cette dernière lui survit avec deux enfants du premier mariage, Rita (Mme J.-J. Trudel) et Louis, et deux du second, Noé et Normabel. Il laisse aussi un frère, Eudore, qui pendant de nombreuses années fut son associé, et trois soeurs: Dr P.-L. Chevrier et Isabella, de San Francisco, et Mme Camille Kennedy, de Santa Monica.

Les funérailles

Le service funèbre de M. Chevrier a été célébré mardi, à 10 h., à la cathédrale de Saint-Boniface, au milieu d'un nombreux concours d'amis appartenant à toutes les classes de la société. Mgr Jubinville, P.D., officiait, assisté du R. P. Béliveau, S.J., et de M. l'abbé Brunet comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au choeur Leurs Excellences Mgr Arthur Béliveau et Mgr Emile Yelle, les RR. PP. Beaupré, Plourde et Vézina, O.M.I., le R. P. Lepage, C.S.V., et M. l'abbé Paillé.

Un triple quatuor a chanté la messe harmonisée de Perosi, sous la direction de M. Mathias Benoist. Mme Dugal était à l'orgue. A la sortie, M. Perras a chanté le Crucifix de Faure.

Les porteurs honoraires des coins du poêle étaient l'hon. juge en chef Prendergast, le juge Adamson, le juge Prud'homme, l'hon. Albert Préfontaine, le Dr J. P. Howden, le Dr J. W. Dafoe, le professeur W. F. Osborne et le colonel J. Y. Reid. Les porteur actifs étaient MM. M.-J.-A. de la Giclais, L.-P. Gagnon, D.-F. Coyle, A.-J.-H. Dubuc, John Caswell Davis et S.-A. Nault.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la Cathédrale.

La "Liberté" prie la famille Chevrier d'agréer ses bien vives condoléances.

LE RAVISSEUR EST TRAHI PAR SON ECRITURE

Un expert explique pourquoi il est convaincu que les quatorze notes sont l'oeuvre de l'accusé

FLEMINGTON, N.-J.—Au procès de Richard-Bruno Hauptmann, accusé du rapt et du meurtre du fils aîné des Lindbergh, un vieillard, M. Amandus Hockmuth, a déclaré qu'il avait vu Hauptmann, à Hopewell, New-Jersey, le soir de l'enlèvement du jeune Lindbergh, le 1er mars 1932. Le témoin ajoute que Hauptmann était dans une automobile et qu'il a vu une échelle dans celle-ci. En tremblant, M. Hockmuth regarda l'accusé et déclara que c'était bien là l'homme qu'il avait vu à Hopewell.

Au commencement de sa déposition, le docteur John F. Condon a affirmé que Bruno-Richard Hauptmann est le "John" à qui il a remis la rançon du bébé Lindbergh le 2 avril 1932, dans un cimetière du Bronx.

Son écriture

Un expert en calligraphie a placé dans la main de Bruno-Richard Hauptmann la plume qui écrivit les notes anonymes au colonel Lindbergh.

Albert-S. Osborn, plein de dignité et d'assurance, tout en jouant avec le petit appareil qui corrige sa surdité naturelle, a expliqué au jury du procès Hauptmann pourquoi il était convaincu que les quatorze notes anonymes étaient l'oeuvre de l'accusé. Ces quatorze notes, griffonnées sur du mauvais papier, ont coûté $50,000 au colonel Lindbergh, bien que son enfant eût été mort depuis plusieurs semaines lorsqu'il paya finalement la rançon.

Hauptmann, le menton appuyé sur son poing, semblait absorbé par des pensées intérieures et ne prêtait qu'une oreille distraite au témoin. Cette expression rêveuse ne changea pas losque l'expert déclara formellement que l'écriture de Hauptmann était en tout semblable à celle qui apparait sur les notes anonymes.

Trois enfants jumeaux sont nés à Winnipeg

Trois jumeaux, deux filles et un garçon, sont nés samedi matin au foyer de M. et Mme William H. Duff, 5, rue O'Meara. Le cas ne s'était pas vu depuis 1929. Les trois bébés sont bien conformés et ont toutes les chances de vivre.

FREDERICTON — Le Nouveau-Brunswick a terminé l'année fiscale qui vient de s'écouler [illegible] de $876,551.

PLUS DE 90 P.C. POUR LE RETOUR DE LA SARRE A L'ALLEMAGNE

Le plébiscite s'est effectué dans un calme parfait—40,000 personnes s'apprêtent à quitter le pays — Le territoire sera incorporé à l'Allemagne dans le délai d'un mois

SAAREBUCK—Le plébiscite de dimanche a donné une majorité écrasante en faveur du retour de la Sarre à l'Allemagne, plus de 90 pour cent. Le nombre des votes pour le Reich s'élève à 476,089. Il y a 46,613 votes, ou 8.87 p.c., pour le statu quo et 2,083, ou 32 p.c. pour la France. Les listes d'électeurs comprenaient 539,542 noms. Il y a eu 910 bulletins annulés et 1,256 bulletins blancs.

Le plébiscite s'est passé dans le calme. Les garnisons de la police internationale, recrutée en Angleterre, en Italie, dans les Pays-Bas et en Suède, n'ont rapporté aucun incident malencontreux. Une stricte vigilance a cependant été maintenue, par crainte de démonstrations après la proclamation des résultats.

Résultat prévu

Une preuve que le résultat du plébiscite ne faisait pas de doute, c'est que dans les villes de la frontière française on avait commencé à rassembler des provisions en vue de l'affluence des réfugiés de la Sarre. On estime leur nombre à 40,000. Des Juifs au nombre de 400 auraient déjà pris le chemin du Luxembourg et de la Palestine.

Terrorisme nazi

PARIS — Des rapport officiels français assurent que le vote dans la Sarre s'est accompli sous la "pression terroriste" des Nazis. Le Front allemand aurait établi un système par lequel un agent d'Hitler exerçait une surveillance étroite sur chaque groupe de dix familles. Les personnes suspectées d'opposition étaient visitées par des membres du Front allemand et recevaient un "avertissement final". Auprès des catholiques, une pression était faite au moyen de recommandations du clergé venant de Trèves, siège de l'évêché catholique.

L'union à l'Allemagne

BERLIN—L'Allemagne a tout préparé en vue de l'incorporation de la vallée de la Sarre dans le délai d'un mois.

En vertu de l'accord du 3 décembre 1934, elle doit payer à la France 900 millions de francs (environ $60,000,000) pour la rachat des mines de charbon. Le ministre de l'intérieur assure que l'état actuel des finances permet d'envisager ce problème sans appréhension.

La Sarre demeurera pendant un certain temps une entité administrative distincte.

PASTEUR PLUTOT QUE DIPLOMATE

L'abbé Charles Sauner, curé d'Odessa, aurait pu être membre de la Commission de la Sarre.

REGINA, Sask.—M. l'abbé Charles Sauner, prêtre de la Saskatchewan, a refusé autrefois d'accepter un poste important de commission de la Sarre et a préféré rester curé de la petite paroisse d'Odessa, à 65 milles à l'est de Régina.

L'abbé Sauner aurait pu devenir président de la Commission de la Sarre, poste sur lequel le monde entier a les yeux en ce moment.

Il y a près de neuf ans, il avait été approché par les autorités diplomatiques de Londres qui lui proposèrent de représenter l'Empire britannique dans la Commission, dont George W. Stephens, un autre Canadien avait été président.

"Vous êtes l'homme de la situation, avait-on dit à l'abbé Sauner. Vous connaissez l'histoire de la vallée de la Sarre. Vous êtes familier avec la diplomatie. Vous parlez l'italien, l'allemand, l'anglais et le français. Vous rendriez un grand service à la Ligue des Nations en acceptant ce poste."

Le prêtre remercia les diplomates et promit de réfléchir sérieusement à l'offre qui lui était faite. Il ne donna pas la raison de son refus et ne s'explique pas davantage aujourd'hui; mais ses amis intimes disent que l'attachement à son ministère eut beaucoup à faire dans sa décision. L'abbé Sauner demeura curé d'une paroisse pauvre, durement éprouvée par la sécheresse et la dépression.

Né en Alsace-Lorraine l'abbé Sauner fit ses études classiques en France. Il se rendit ensuite à Rome où il obtint ses grades en théologie. Après son ordination à la prêtrise, il vint au Canada en 1904. Il fit du ministère pendant quatre ans dans la province de Québec, puis vint à Qu'Appelle, Sask. Il fut curé de Medicine Hat et de Wolseley avant d'être envoyé à Odessa, il y a dix ans, par Mgr Mathieu.

Le discours du trône sera radiofusé le 17 janvier

OTTAWA—Pour la première fois au Canada, le 17 janvier prochain, à 3 heures, le discours du Trône que prononcera Son Excellence le gouverneur général du Canada, lord Bessborough, dans la capitale fédérale, à l'occasion de l'ouverture officielle de la session parlementaire, sera radiofusé à travers tout le pays par des postes de la Commission canadienne de la Radio. Le peuple canadien pourra entendre le discours du Trône à [illegible] en français et en anglais.

M. WOODSWORTH ET M. BENNETT

Les mesures annoncées par le premier ministre sont celles que préconisent les membres de la C.C.F.

PETERBOROUGH, Ont. — M. James-S. Woodsworth, député de Winnipeg Nord-Centre aux Communes, et chef pour le Dominion de la C.C.F., a endossé, avec quelques réserves, le programme de réformes énoncé par M. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada et chef du parti conservateur, concernant l'assurance-chômage, l'assurance nationale contre la maladie et les accidents et la pension aux vieillards.

Le chef de la C.C.F. adressait la parole à une assemblée de son parti ici. Il dit que la seule critique qu'il pouvait faire des propositions de M. Bennett était qu'elles n'avaient rien de bien précis ni de bien certain quant au temps où elles seraient mises en vigueur. "Les mesures préconisées par M. Bennett, dit M. Woodsworth, sont les mêmes que nous demandons, nous, depuis sept ans.

"Je voudrais dire à M. Bennett que s'il veut prouver sa sincérité, de promulguer dès la prochaine session des lois semblables à celles adoptées dernièrement en Grande-Bretagne".

M. Woodsworth lut ensuite des rapports venant de Londres concernant les mesures prises par le gouvernement anglais pour augmenter les secours aux nécessiteux.

"Je lance un défi au premier ministre, continua M. Woodsworth. Pendant cinq ans, M. Bennett a contrôlé une très forte majorité aux Communes et il eut toutes les chances de soumettre une telle législation.

"Il lui reste encore une session à faire. S'il ne prend pas cette dernière occasion — et je promets que mon parti lui donnera toute l'aide et toute la coopération pour faire adopter ces mesures—je perdrai toute confiance en lui".

Des émissions radiophoniques de France au Canada

OTTAWA — Avant longtemps le Canada aura le privilège d'entendre des émissions radiophoniques de France. La Commission canadienne de la radio est actuellement en pourparlers pour obtenir un service de radio français. M. J.-N. Cartier, vice-président de la Commission, et M. Léopold Houlé, publiciste français, ont eu un entretien à Ottawa avec Son Excellence M. Raymond Brugère, ministre de France. On croit qu'il a été question de l'important projet dont la réalisation se fera sous peu. MM. Cartier et Houlé ont pris le déjeuner à la légation, les hôtes du ministre de France.

ECHOS D'EUROPE

Le cardinal Villeneuve visitera la Bretagne

PARIS — Le cardinal Villeneuve visitera le printemps prochain la Bretagne dont ses aïeux sont originaires et on se propose de le recevoir triomphalement.

A ce sujet notre vaillant compatriote M. Jules-Bois écrit dans le Messager de New-York:

"L'Archevêque de Québec est considéré par nous comme un des nôtres. La plaque de Grand-Croix de la Légion d'honneur lui a été décernée. Il chérit la France. "Je recueille l'honneur, a-t-il dit je vous le rendrai en amour". Il a dit encore: "Je me rappelle le mot d'un écrivain de chez nous: chaque homme porte en lui assure-t-on huit litres de sang; dans le coeur d'un Français il y a toujours de ces huit litres, une goutte qui croit en Dieu."

Franc touristique

PARIS — Un "franc du touriste" destiné à augmenter la valeur d'achat des argents américain, britannique et autres en France est proposé dans un projet de loi qui sera soumis prochainement au parlement et qui aurait l'appui ministériel.

Ce franc touristique" coûterait 20 au dollar ou cinq sous au lieu d'être coté environ 15 au dollar, soit une valeur de 6 sous et demi. On augmenterait donc d'environ 30 pour cent le pouvoir d'achat des touristes.

Cette différence de valeur serait absorbée moitié par le fonds de propagande du gouvernement et moitié par une taxe sur les hôtels, compagnies de transports et autres intérêts qui profitent du tourisme.

Une mission aéronautique française aux Etats-Unis

PARIS—Le sénateur Amory de la Grange, membre du comité aéronautique du Sénat, a fait savoir que le résultat d'une mission française aux Etats-Unis servira de point d'appui à l'effort que la France se propose de faire pour mettre son aviation sur un pied d'égalité avec celle des autres grands pays.

Le général Victor Denain, ministre de l'Air, a résolu de doter l'aviation française d'un plus grand nombre de pilotes et de meilleurs appareils. Il sera difficile, a-t-il dit, d'obtenir, avant 1936, tous les appareils dont on a besoin, mais pour ce qui est des pilotes, on commencera dès maintenant à en former.

Il y a quelque temps, le général Denain faisait savoir qu'une mission composée d'officiers de l'aviation, avait été envoyée aux Etats-Unis pour servir à des expériences. On tâchera de se procurer les permis nécessaires pour en fabriquer de semblables en France.

Nouveaux archevêques et évêques français

Le Saint-Père a nommé Mgr Roques, évêque de Montauban, à l'archevêché d'Aix; Mgr Fillon, évêque de Langres, à l'archevêché de Bourges; Mgr Béguin, évêque de Belley, à l'archevêché d'Auch; M. le chanoine Henry Houbaut, curé doyen de Saint-Sébastien, à Nancy, évêque de Bayonne; M. le chanoine Marcel Fleury, curé doyen de Dourdan(diocèse de Versailles), évêque de Nancy.

Le terme des députés français serait de six années

PARIS—On prétend, dans les milieux socialistes à Paris, que le nouveau gouvernement de M. Flandin projette de prolonger jusqu'à six années la durée du terme des députés. Mais aucune confirmation officielle n'est donnée. Il en est qui prétendent que les milieux ministériels ne disent rien parce que le gouvernement n'a pas encore eu le temps d'étudier à fond les réformes électorales.

L'Assassinat de Kiroff

Cet assassinat d'un membre du Bureau Politique du Parti Communiste a suscité une vive émotion à Moscou. La presse a déjà révélé le rôle de premier plan qu'a joué Kiroff dans le parti bolchévik et tout récemment encore en qualité d'adjoint de Staline à la direction du Parti et de l'Etat. La presse communiste annonce une nouvelle vague de terreur rouge en Russie. Plusieurs exécutions ont déjà eu lieu.

Ceux qui avaient intérêt à jouer la carte soviétique dans la politique internationale, s'efforçaient, on le sait, de faire croire à un apaisement général en U.R.S.S., répandant la "légende de l'évolution pacifique de Staline, de la mise du Komintern et de la Tchéka sur une voie de garage, etc.

Les événements d'Espagne ont renversé cette thèse quant à la politique extérieure des Soviets. L'assassinat de Kiroff et ses répercussions à l'intérieur de l'U.R.S.S. mettent en lumière la tension politique, qui n'a jamais cessé d'exister en Russie. Cela n'échappe nullement l'observateur attentif. Sous le couvert d'une tranquillité factice, la lutte entre le pouvoir et la population et au sein même du parti continue et les changements, voulus ou non, sont incessants. Il suffit du moindre événement pour que la température monte subitement. Car comment oublier que l'immense corps de la Russie souffre toujours effroyablement du communisme? Ceux qui cherchent à représenter cette maladie comme un état normal ou qui se "normalise", se trompent eux-mêmes et trompent les autres.

Les restes des membres de la famille impériale russe

PARIS—Le journal "Le Jour" renouvelle la rumeur que les cendres de l'ancien tzar de Russie, Nicolas II, ainsi que les restes de la tzarine et de leurs enfants sont inhumés en France. "Le Jour" prétend qu'il tient la clé d'une énigme qui date de 17 ans. D'après lui, les restes de la famille royale de Russie, après l'assassinat de 1917, furent transportés secrètement hors de Russie par le major général Maurice Janin. Les dépouilles auraient été remises à Michel de Giers, alors ambassadeur de Russie à Paris, et depuis décédé.

"Un ancien personnage de la cour impériale de Russie, dit le journal, nous assure que les restes de la famille royale sont inhumés en lieu sûr et entourés de toute la vénération qui leur est due. Seules trois personnes connaissent ce secret."

Le gardien officiel des tombeaux serait Basile Maklakof, dernier représentant du tzar en France.

BERLIN — L'Allemagne a décliné une invitation de la Grande-Bretagne qui lui demandait d'envoyer un représentant à la prochaine réunion de la Société des Nations à Genève, après le plébiscite de la Sarre.

PARIS — Le gouvernement vient d'approuver un vaste projet pour relier au moyen de l'aéroposte les villes importantes du pays.

CITE VATICANE — Un démenti officiel a été opposé à l'information d'après laquelle le Pape et M. Laval se seraient entendus au sujet d'un concordat pour la France.

LONDRES—On apprend que le duc et la duchesse de Kent se rendront aux Antilles britanniques vers la fin du mois.

MOSCOU — Ivan Mashuphin, qui possédait des documents prouvant qu'il était âgé de 123 ans, est décédé à la clinique de Pathophysiologie de Moscou.

SAINT-BONIFACE

A l'hôtel de ville

Le bureau de l'assistance a été réorganisé. Il comprend comme chef, M. D. Lemmon, qui depuis quelques mois était représentant du gouvernement provincial dans ce bureau; assistant, M. G. R. Woolman; employés, MM. O. Rodts, F. Dicken, G. Pambrun; investigateurs, MM. J. Goodman et A. E. Swain. En charge du département des vêtements, M. Cadoret. Tous ces employés seront à l'avenir portés sur la liste de la paye régulière de la ville.

Le rôle d'évaluation est terminé. Il reste le même que celui de l'an dernier, et seulement là où il y a quelques changements, des avis particuliers seront envoyés. Le conseil siégera en cours de révision pour l'évaluation le 14 janvier. Tous les chefs de départements doivent envoyer leurs estimés pour le 24 janvier, afin que le conseil puisse au plus tôt travailler à son budget et préparer le rôle de taxes.

Union Nationale Française

Le 7 janvier 1935 a eu lieu l'assemblée générale de l'Union Nationale Française dans la salle Constant, rue Dumoulin. Environ soixante-dix membres étaient présents.

Après le rapport du président, rendant compte des activités de la Société qui, malgré la crise, est en voie de prospérité, on procède aux élections. M. F. Ozanam est élu président d'élection; les scrutateurs sont: MM. Joberty, Collon, Taburet et Seive. M. E. Létienne est réélu président pour son 5e terme par acclamation; M. Marcel Bacquin, vice-président, acclamation; M. F. Ozanam, secrétaire, acclamation; Mlle M. Constant, trésorière, acclamation.

Comité général: Mme Jos. Allésia, réélue; Mme Jos. Le Gouarguer, M. J. Collon, M. René Déprés, M. Aug. Seive. Comité des fêtes: Mme Jos. Allésia, Mme L. Bochard, Mme Aug. Seive, M. M. Gydé, M. R. Déprés, M. Jean Constant, M. O. Germain.

Le président élu remercie et assure qu'il se dévouera à la Société pour qu'elle devienne de plus en plus prospère.

F. OZANAM,
Secrétaire.

Artisans Canadiens-français

Les Artisans Canadiens-Français tiendront leur assemblée annuelle dimanche prochain, à 2 h., dans les bureaux de l'Association d'Education.

Tiers-Ordre de Saint François

N.B. — 1. Aujourd'hui, 16 janvier, au lieu de la réunion des Novices, grande fête Franciscaine à la Cathédrale en l'honneur de S. E. Mgr Yelle, qui célèbre son 25e anniversaire comme Tertiaire de Saint-François. A 7 h. 30 du soir, Son Excellence elle-même donnera le Salut avec Bénédiction du Saint-Sacrement; la chorale du Collège exécutera les chants avec le Te Deum pour remercier Dieu de tous les bienfaits accordés à Son Exc. pendant ces 25 ans. Le T. R. P. Tharsicius, des Frères Mineurs de Montréal, prédicateur célèbre, de passage à St-Boniface, fera le sermon de circonstance. La bourse contenant $100 sera donnée par le petit Martel, habillé en Capucin (la bourse elle-même est une oeuvre d'art, faite par Saint-Boniface). Un bouquet de fleurs sera présenté par le petit Marcel André. Une adresse, artistiquement travaillée par les R. Soeurs de Jésus-Marie, sera lue. Enfin, rien n'a été épargné pour exprimer la joie des enfants de Saint-François à l'occasion du Jubilé de leur Prélat bien-aimé qui, nous l'espérons, viendra parfois faire ses remarques à la Réunion Mensuelle, pour le plus grand bien de la Fraternité.

2.—La Réunion mensuelle du 9 janvier était très satisfaisante, malgré la forte neige tombée la nuit d'avant. Le chant portait à la piété, ce qui en est le but. Le matin, Communion générale édifiante; le soir, assistance nombreuse; les chanteuses étaient très nombreuses également.

3.—Pour donner suite aux paroles réitérées des derniers Papes, tous Tertiaires, nos Tertiaires sont instamment priés d'inviter amis et connaissances de leur ambiance à entrer au Tiers-Ordre. Au mois d'avril prochain on procédera à la vêture des nouveaux postulants qui, pendant les mois de janvier, février, mars, se seront présentés. Très souvent, pour faire le pas, ils n'attendent qu'un bon mot de votre part; dites-le leur. Faites cela pour donner suite à la voix de votre Père Suprême, quoi que les tièdes et les demi-chrétiens puissent en dire.

4.—L'allocution était tout juste sur la générosité dans nos étrennes à donner à l'Enfant-Jésus, à l'imitation des Rois-Mages, qui venaient de loin, par des chemins inconnus, exposés à la critique de leurs compatriotes, pour suivre aveuglément l'Etoile et la voix intérieure. Faisons de même, de bon matin.

Après la réunion, un assez bon nombre de "Brefs de St-Antoine" ont été vendus.

5.—La partie de cartes de jeudi soir, 10 janvier, a bien réussi. Il y avait une trentaine de tables et beaucoup d'entrain; les prix étaient très estimés. On ne saurait trop féliciter et remercier les organisatrices: Mlle Savoie, la Présidente, qui a fait énormément de courses en tous sens et dont le dévouement n'est jamais à court; Mme Mathurin André, qui a le talent de faire tout marcher; le bon M. Ozanam, qui ne s'est pas épargné non plus, et la douzaine de jeunes Tertiaires et autres à leur service. C'était un vrai plaisir de voir, que là où il y a concorde tout va comme sur des roulettes.

L'article sur le Tiers-Ordre est remis à la semaine prochaine.

* * *

Le Tiers-Ordre remercie de tout coeur les donateurs de prix: Rousseau's Ice and Fuel Co., Dr D. Collin, Rév. SS. Oblates, Hôpital de St-Boniface, Hudson's Bay Co., Mme A. Dufault, Mme M. André, M. F. Ozanam, M. L.-P. Gagnon, Fontaine, électricien, St-Boniface Hardware, Ritz Confectionery, Mme A. Cusson, Mme C. Gareau, Rév. SS. Jésus-Marie, M. J. Cortvriendt, Anonyme, Rév. Frère Joseph, Maison Provinciale, M. A. Toupin, Beaulieu Anchor Store, M. O. Bellavance, Auger's United Store.

Le Tiers-Ordre tient à remercier encore Mme Biron pour son dévouement, les Dames de Ste-Elisabeth pour la salle ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la bonne réussite de la partie de cartes.

A l'O. J.² C.

Rapport de l'assemblée générale de l'O.J2.C., tenue dans la sacristie de la Cathédrale, le 7 janvier 1935

L'assemblée est particulièrement nombreuse et intéressée. La raison en est claire: Ce soir nous avons l'honneur d'avoir parmi nous Son Excel. Mgr Yelle, qui nous fait l'insigne bonheur de nous donner, à nous les jeunes, sa première causerie sur son voyage en Europe.

Nous traversons l'Atlantique par bonds, afin d'éviter les inconvénients du voyage sur mer. Nous arrêtons quelque temps dans les banlieues de Paris, où Son Excellence nous fait remarquer les nombreuses églises en construction; ce sont "les chantiers du Cardinal Verdier".

Nous nous envolons ensuite au-dessus des Alpes, nous atteignons le pays enchanteur de l'Italie, la Méditerranée et enfin, la Ville Eternelle. Mgr Yelle nous conduit presque aux pieds du Saint-Père qui bénit l'oeuvre des jeunes et par conséquent nous bénit nous aussi. Son Excellence nous dit combien Pie XI s'intéresse à la jeunesse universelle. La coupole de St-Pierre, symbole de la vraie foi, apparaît à tous ceux qui sont dans la Ville Sainte, dans quelque endroit qu'ils se trouvent.

Nous avons goûté vraiment cette belle causerie, et Ulric Bélanger a exprimé en termes brefs mais sincères les sentiments de l'auditoire.

Suivit une chanson par Lucien Daoust accompagné au piano par le professeur Bruno Brisebois.

Une réelle surprise nous attendait avec M. Robert Shaw, de Winnipeg. M. Shaw, ancien ami intime du Dr Drummond, nous fait revivre des heures de bonheur exquis, le bonheur que goûtaient les héros que chante Drummond dans ses poèmes révélateurs tels que: le Curé de Calumet, le Tuyau de fumée et l'Habitant.

Les jeunes sont émerveillés de voir M. Shaw nous déclamer ces belles épopées du passé avec un naturel qui nous fait parfois nous demander si l'orateur raconte ou s'il nous parle.

Gilles Guyot le remercie chaleureusement et M. Shaw nous promet une veillée entière aussitôt que nous le désirerons.

Notre aumônier, M. l'abbé Lévêque, ajoute quelques mots et tous s'en retournent, heureux d'avoir joui ensemble d'une si belle veillée.

Envoyons de l'avant les jeunes!

Lucien DAOUST,
Secrétaire.

LA VIE AU COLLEGE

A chaque hobereau sa part de tribulations, et malgré les vacances qui paraissaient très étirées avant Noël, nous nous sommes sentis brutalement arrachés du foyer pour réintégrer la ruche intellectuelle. Tout comme dans un rêve!

Après avoir maugréé, les plissements de face finis, nous avons souri à la réalité. Poignées de mains, bons mots, souhaits, rien qui ne claque dans l'air: on est gai de se trouver encore "chez soi".

Mercredi matin, c'est à la Cathédrale que nous commençons l'année et nous chantons au service de M. l'abbé Moreau.

L'après-midi, l'antique, la douillette composition de rentrée invite nos cerveaux à étaler ce qu'ils y ont oublié; avec elle aussi s'ouvre l'ère du trantran journalier.

* * *

Une innovation au sein des Philos: tous les jours, ils ont un conférence de quinze minutes sur un sujet d'économie sociale ou d'éducation. Quel savoir colossal, quelles têtes!!

* * *

L'hôpital de Saint-Boniface compte parmi ses patients le R. P. Samaan, professeur en Belles-Lettres. Le bon Père souffre de cette expression... "dente superbo". Confrontez cette tristesse des humanistes et vous reviendrez tôt!

* * *

Dans les classes, jeudi matin, on recommandait aux prières l'âme de M. J.-A.-M. Rodrigue, décédé à l'hôpital. Que la famille si durement frappée veuille recevoir ici l'expression de notre plus profonde sympathie, car nos coeurs de collégiens participent à la douleur de leur ancien ami, Joseph Rodrigue et de leur confrère Victor, élève en philosophie.

Aux "Voyageurs"

Mercredi dernier, les Voyageurs ont tenu leur sortie de surprise,—la recherche d'un trésor. La clef du trésor, qui avait été cachée par le président quelques jours avant dans la cour du Collège, fut trouvée par M. A. Painchaud, après avoir parcouru la cour d'un côté à l'autre pendant trois heures. De retour à la salle, M. Painchaud ouvre le coffre du trésor et découvre une jolie bague en or avec l'écusson du club gravé au centre et les années 1883 et 1935 gravées sur les côtés. A cette réunion, le trésorier nous fait rapport que la Guignolée a rapporté la jolie somme de $172.00 et deux voitures remplies de linge, viandes et légumes. Le club désire remercier tous ceux qui ont bien voulu se joindre à eux à cette occasion.

Dimanche, les Raquetteurs étaient les hôtes des enfants d'école. Environ 95 répondirent à l'invitation. Sous la directive du chapelain, M. l'abbé Lévêque, le départ se fait de l'école Provencher. Une tournée à l'est de la ville et à part quelques nez rouges par le froid, tout le monde arrive sain et sauf à la salle. Après un bon lunch, les jeunes sont initiés dans les jeux des raquetteurs et le tout se termine par une bonne histoire contée par le chapelain et les futurs voyageurs s'en retournent chez eux en remerciant les "capeaux blancs" pour leur bonne hospitalité.

La date définitive pour le banquet du cinquantenaire est fixé au 3 février. Donc, avis aux anciens. Le programme en entier sera publié dans la "Liberté" la semaine prochaine.

Un Noueur de Raquettes.

DÉCÈS

Richard, Mme Arthémise, épouse de Joseph Richard, décédée vendredi le 11 janvier à sa demeure, 176, rue Donald, à l'âge de 68 ans. Service et sépulture à Saint-François-Xavier, le 14 janvier.

Pelletier, Mme Georgina Lemieux, épouse d'Ernest Pelletier, 441, rue Desmeurons, décédée à Saint-Boniface, le 11 janvier, à l'âge de 69 ans.

Charbonneau, Meuretta, enfant de M. et Mme G. Charbonneau, 232, rue Notre-Dame, Saint-Boniface, décédée le 11 janvier.

Pépin, Pierre, de Inwood, décédé le 30 décembre à l'hôpital de Teulon et inhumé à Inwood le 2 janvier. M. Pépin était né à Bécancour, il y a 68 ans. Il épousa Mlle Angélina L'Ami de Nord Dakota. 11 enfants lui survivent: Mme Ernest Auger, de Walhalla, N.D.; Mme Edouard Boulay, Winnipeg; Mme Moïse Meyer, Fisher Branch; Aimé Pépin, Pine Falls; Mme Louis Marchand, Louis, Omer, Edouard, Florence, Alice et Jane, d'Inwood.

Rodrigue, J. A. M., de 342, rue Dubuc, Norwood, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface le 9 janvier.

Roussin, Mme Rose, de 131, rue Edmonton, décédée à l'hôpital de Saint-Boniface le 6 janvier, à l'âge de 82 ans.

VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 16 JANVIER 1935 — NUMERO 36

Toute famille catholique devrait recevoir un journal catholique. Malheureusement, ceux qui ont le plus besoin du journal catholique sont ceux qui ont le moins conscience de ce besoin.
Mgr A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

L'étude doit demeurer la directrice de la vie. Chacun doit lui faire dans ses occupations une place convenable et proportionnée au rôle que lui assigne son titre de chrétien et de citoyen.
Mgr DUPARC, évêque de Quimper.

Le milieu facteur de culture française

D'Ottawa nous arrive un souvenir du dernier congrès de l'Association Canadienne-Française d'Ontario, tenu en octobre, sous forme d'une élégante brochurette intitulée: *Le milieu facteur de culture française*(1). C'est un travail qui y fut présenté par le R. P. P.-M. Gaudrault, O.P., prieur des Dominicains d'Ottawa. Les idées contenues dans ces quelques pages sont pratiques et au point. Si le sujet n'est pas nouveau, il demeure toujours très actuel, dans l'Ouest aussi bien que dans l'Ontario.

Nous nous efforçons de donner à nos enfants des écoles où leur nationalité peut être préservée et affermie. C'est parfait, c'est indispensable. Mais l'école n'est pas tout; elle doit trouver autour d'elle certains adjuvants naturels, faute desquels les résultats attendus seront indécis ou même nuls. Dans quel milieu l'enfant vit-il avant, pendant et après l'école? Sa culture, à lui dont l'âme est encore un terrain en friche, dépend surtout des autres; du maître sans doute, mais surtout des parents. L'instituteur aura beau jeter à pleine main la bonne semence, celle-ci demeurera stérile si elle ne tombe pas dans un milieu favorable.

Comment se comporte-t-on à l'intérieur de la famille? Notre langue y est-elle suffisamment en honneur? Si les parents parlent anglais entre eux et laissent leurs enfants agir de même, c'est une première atteinte, et très sérieuse, à la pureté de l'atmosphère française. Il ne suffit pas de savoir sa langue, il faut l'aimer assez pour en faire le véhicule habituel de ses sentiments et de ses pensées. Où la chose est-elle plus facile et plus naturelle qu'au foyer, entre les membres d'une même famille? La mère ici doit donner le ton. Son exemple et ses conseils ne seront jamais perdus. Mais ne négligeons pas le rôle de la jeune fille. Il y a là un facteur auquel on ne songe pas assez. Certains jeunes gens qui se montrent réfractaires au parler maternel se convertiraient comme pas enchantement, si les jeunes filles le voulaient...

* * *

L'atmosphère française à la maison est aussi créée par les tableaux, les calendriers que l'on a sous les yeux; mais surtout par les journaux, les livres, les magazines qu'on y lit. Le journal, avec ses visites régulières, son intimité et ses manières insinuantes, amène tranquillement le lecteur à penser comme lui. Nul ne peut se défendre contre cette influence, qu'elle soit bonne ou mauvaise. A plus forte raison les enfants, dont l'âme malléable absorbe tout. Sous ce rapport, certains journaux anglais et presque tous les magazines américains sont les pires agents de déformation de la jeunesse. Vouloir créer un milieu français dans son foyer sans y introduire de bons journaux français, de bons livres et de bons magazines français, cela équivaudrait à vouloir conserver la vie à quelqu'un en lui supprimant la nourriture.

N'oublions pas la radio, plus tyrannique encore que le journal, et qui ne demande aucun effort. Certaines auditions sont d'une stupidité et d'un manque de goût tels que toute personne sensée hausse les épaules et s'empresse de fermer l'appareil. Il y a danger que les enfants ne soient pas aussi difficiles. Ne manquons pas de les surveiller. Les laisser se délecter dans ces inepties, ce serait fermer leurs âmes aux beautés des œuvres d'inspiration française.

* * *

A côté du milieu intérieur de vie française, il y a le milieu extérieur qu'il faut savoir aussi protéger. Jeunes gens et jeunes filles ne peuvent rester continuellement à la maison. Ces sorties sont indispensables, mais il y a des dangers à prévenir. Certains parents canadiens-français inculquent à leurs enfants,—inconsciemment, nous voulons le croire,—une estime exagérée pour tout ce qui n'est pas de leur race. Il faut voir dans ce travers la raison d'un bon nombre de mariages où la culture française ne trouve guère son compte. C'est dès le jeune âge que nos petits Canadiens doivent s'habituer à fréquenter des amis de leur nationalité. Plus tard, c'est trop tard pour en esquiver les conséquences.

Il y a aussi les fréquentations sportives qui constituent un agent d'anglicisation idéal. Que nos jeunes fassent du sport, soit; mais qu'ils aient leurs équipes à eux et qu'ils jouent en français!

Mieux encore, il faudrait créer des organismes destinés à prolonger à l'extérieur les influences du milieu familial: des cercles d'étude post-scolaires, des bibliothèques paroissiales, des cercles dramatiques, etc. Tout cela n'est pas du nouveau chez nous, sans doute, mais nous sommes loin d'en avoir tiré tout le parti possible. Pour conserver notre jeunesse française, efforçons-nous de la faire évoluer dans un milieu français, et son avenir national sera en sûreté.

Ces réflexions, écrites au courant de la plume en feuilletant la brochurette du R. P. Gaudrault, seront toujours à propos. Merci à nos amis de l'Ontario qui nous font profiter de si sages et utiles leçons.

Donatien FREMONT.

(1) Dix sous l'exemplaire, 25 pour $2.25, 50 pour $4.25, 100 pour $7.50, à l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, case postale 211, Ottawa.

Une fillette voulait réchauffer l'Enfant-Jésus

OTTAWA—M. l'abbé Prud'homme, curé de la paroisse du Saint-Sacrement, fut consterné en constatant, ces jours derniers, que l'Enfant-Jésus dans la crèche avait été volé. En sortant de l'église pour se rendre à son presbytère, afin d'appeler la police, il aperçut une fillette qui enveloppait maternellement la précieuse statuette couchée dans un petit traîneau.

Questionnée, l'enfant répondit au curé que l'église étant froide, elle apportait la statue chez elle pour la réchauffer, pour revenir la porter dans la crèche.

M. l'abbé Prud'homme, constatant qu'il n'y avait pas eu de vol, demanda à la fillette de remettre l'Enfant-Jésus à sa place et qu'il verrait immédiatement à mieux faire chauffer l'église.

La fillette, enchantée de cette promesse, s'empressa de remettre la statuette à sa place.

GENEVE — Le Bureau international du travail préconise une coordination mondiale de tous les organismes nationaux d'assistance aux sans-travail et la substitution de travaux aux allocations, comme moyen d'assistance.

HORACE CHEVRIER

Nous perdons en lui une figure haute en couleur, une intelligence brillante aux occupations et aux curiosités les plus diverses, incroyablement souple et clairvoyante. D'un abord facile, son affabilité et sa courtoisie ne se démentaient pas, avec des égards tout particuliers pour les humbles.

La bonté était sans contredit la note dominante de son caractère, non pas la bonté des mous et des faibles, mais celle qui veille pour protéger et pour défendre l'opprimé et qui se traduisait, chez lui, en charité active et en œuvres philanthropiques. N'attachant aucune importance extérieure au bien qu'il faisait, il tâchait d'en supprimer toute trace. Car il était discret autant que possible. Il n'aimait ni voir, ni faire souffrir et il avait en horreur la rudesse sous toutes ses formes; c'est pourquoi son discours était marqué au coin de l'aménité la plus ample, exempt d'aigreur et de tout mot susceptible d'accentuer un malentendu. Il avait le don incomparable de faire tourner le sujet d'une discussion qui menaçait de s'envenimer, non par manque de courage, certes! mais parce qu'il savait le caractère stérile de toute discussion mal engagée.

L'esprit public qui l'animait l'amena à prendre une part active à nombre de mouvements dont l'objet était conforme à l'idéal qu'il se formait de la vie. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, qu'il fut l'un des principaux artisans de notre Association d'Education et qu'il ne cessa d'y porter le plus vif intérêt. Ceux qui furent ses collègues dans l'Exécutif se rappelleront longtemps l'à-propos de ses suggestions, son langage imagé, la promptitude et le sel de ses reparties.

Les assemblées délibérantes formaient le milieu le plus propice à l'exercice de ses talents. Il s'y sentait à l'aise et s'y délectait, pesant pour ainsi dire d'instinct la valeur morale de ceux avec qui il travaillait, non pas en dilettante mais en homme d'action qui a un but et qui y tend de toute son énergie. Dans les milieux anglophones, il apportait le ton dégagé, les fusées spirituelles et la vivacité française; chez nous, il s'imposait par le calme, la pondération souriante et le sens pratique des anglo-saxons. De naissance en effet, il participait des deux races.

Ayant un sens profond des affaires, il aurait aimé voir ses compatriotes y prendre une plus grande part, ne perdant jamais une occasion d'exhorter les jeunes gens à se préparer aux carrières rémunératrices. A ses yeux, la survivance de notre race dans l'Ouest était inséparable de la dignité que confère certain degré d'indépendance économique.

Comme bien des âmes ardentes ayant l'ambition de marquer les événements de leur griffe, il joua un rôle politique considérable. Elu député à la Législature provinciale en 1903, il y déploya, comme membre d'une opposition numériquement infime, un zèle, un courage et une habileté qui frappèrent ses aînés d'admiration. S'il considérait la politique comme un jeu nécessaire et passionnant, il y voyait aussi un champ où agiter des idées et faire triompher des principes, car, sous une attitude dégagée et parfois désinvolte, il cachait des convictions solides et une philosophie de la vie dont il ne s'ouvrait pas à tout venant. L'un des articles de son code d'honneur était la fidélité au parti qui incarnait le mieux ses aspirations et son idéal, et la loyauté envers ses amis.

Jouteur infatigable et redoutable, il apporta dans les luttes politiques un esprit ingénieux et cultivé, un coup d'œil large sur le présent et sur l'avenir, un humour de belle venue, un don de satiriste-né et une grande connaissance des hommes. Il parlait les deux langues avec une aisance remarquable.

Il exerçait sur lui-même un empire merveilleux, matant les mouvements d'une nature fougueuse, opposant la bienveillance et le sourire aux sautes d'humeur des autres, ne permettant à personne de déchaîner la tempête dans son atmosphère morale. Cette maîtrise de soi, il l'a gardée jusqu'aux portes du tombeau. Tout en ne négligeant rien de ce qui pouvait lui faire recouvrer la santé, il a offert à sa famille un beau spectacle de résignation chrétienne dans la douleur et devant la mort. Il l'a regardée en face, en toute lucidité et n'a pas sourcillé, refoulant les regrets que tout homme (surtout lorsqu'il est encore jeune) doit éprouver devant l'ultime déchirement de la nature, et sur le point de se séparer d'êtres chers.

Nous regrettons d'avoir à livrer cette esquisse sommaire d'une physionomie aussi pittoresque que celle d'Horace Chevrier, mais comme tous ceux qui ont bien travaillé, son portrait sera complété un jour et ses œuvres paraîtront dans leur lumière véritable.

Requiescat!

Louis-Philippe GAGNON.

De-ci de-là

Le film français à Winnipeg

La question de la propagande des films français occupe toujours les esprits à Winnipeg et à Saint-Boniface. Des essais plus ou moins fructueux ont été tentés, sans que l'on ait réussi encore à obtenir des représentations suivies. Il est pratiquement impossible de faire passer un film français aux heures régulières dans les théâtres, parce que cela intervient avec les contrats qui les lient aux compagnies de production. Quant aux représentations du dimanche après-midi, il y a de sérieux inconvénients à les maintenir.

M. André Vaudoyer, le sympathique agent consulaire de France, s'intéresse vivement à cette question. Dimanche dernier avait lieu sous sa présidence, dans les bureaux de l'Association d'Education, une conférence à laquelle assistaient les délégués de toutes nos sociétés françaises. M. Vaudoyer a rappelé les diverses tentatives faites ces dernières années et rendu compte de ses propres démarches auprès de la compagnie France-Film à Montréal. Après un échange de vues, un comité a été formé pour prendre l'affaire en mains. Il comprend MM. Henri Lacerte, Louis-Philippe Gagnon, M.-E. Richard, V. C. Leathers, Léon Michel, Emile Létienne et le R. P. Paul Dussault, O. M.I.

Deux conférences de M J.-P. Bertrand

Les journaux de Fort-William et de Port-Arthur nous apportent l'écho de conférences faites la semaine dernière dans ces deux villes par M. J.-P. Bertrand, membre de la Société Historique de Saint-Boniface.

A Fort-William, devant la Société Historique de la Baie du Tonnerre, notre compatriote a parlé de La Jemmeraye, neveu de La Vérendrye, le premier grand Canadien à donner sa vie dans l'Ouest pour un idéal. Il a rappelé l'origine de ces deux illustres découvreurs qui remonte à Pierre Boucher, venu de France au Canada en 1634.

La Jemmeraye se fit connaître pour la première fois par ses exploits héroïques au fort Beauharnois, sur le Mississipi, en 1729. Il fit preuve d'une grande bravoure en expulsant de la région les Indiens de la tribu des Renards. M. Bertrand croit que La Jemmeraye fut le premier blanc à traverser le Grand Portage. Il mourut en 1736, dans sa 29e année, probablement d'appendicite, et fut enterré au confluent de la rivière Rouge et de la rivière aux Roseaux.

M. Bertrand a composé sur le jeune héros un livre qui paraîtra sans doute ce printemps. A la fin de sa causerie, il a présenté à la Société Historique une photographie d'une gravure du Grand Portage qu'il a découverte dans les archives à Ottawa. A l'époque de sa plus grande prospérité, vers 1815, le Grand Portage ne comptait pas moins de 1,200 âmes.

A Port-Arthur, devant le Rotary Club, M. Bertrand a fait une causerie sur sir Basil Zaharoff, célèbre manufacturier d'armes et de munitions que la dernière guerre a rendu l'homme le plus riche du monde.

Dans la même ville, notre compatriote a été invité à parler devant les élèves de la "Technical School".

M. Bertrand, par ses conférences de ville en ville, fait une belle oeuvre de rapprochement dont nous sommes heureux de le féliciter.

Livres à lire

Le Duel au Canada

Par AEGIDIUS FAUTEUX

Les Editions du Zodiaque, Montréal

De tout temps les histoires de duels ont fourni matière à des récits et à des scènes dramatiques. Voyez le parti qu'en ont tiré les romanciers et les dramaturges. On sait la place importante qu'a tenue dans les pays d'Europe cette étrange façon de liquider les affaires d'honneur, mais la plupart ignorent que sa vogue n'a pas été moins grande chez nous. Aussi le livre que publie M. Aegidius Fauteux, le "Duel au Canada", est-il une véritable révélation.

A l'époque où fut fondée la Nouvelle-France, le duel était à son apogée dans la mère patrie, malgré les édits sévères de Richelieu. On se battait pour les causes les plus futiles et même sans motif, par pur snobisme. Ces moeurs passèrent au Canada et s'y maintinrent pendant tout le régime français. C'était entre militaires surtout que l'on ferraillait.

Le premier duel en règle fit scandale. L'un des deux adversaires n'était autre que le gouverneur de Ville-Marie, François-Marie Perrot, qui se battit contre Jacques Lemoyne de Sainte-Hélène, frère du célèbre Lemoyne d'Iberville. Les deux coupables, qui étaient de qualité, esquivèrent une condamnation. L'une des premières victimes à rester sur le terrain semble avoir été Henri de Portau, tué aux Trois-Rivières en 1687, à l'âge de 25 ans.

La répression du duel prit parfois des formes singulières. A diverses reprises nous voyons le Conseil supérieur faire un procès en règle au cadavre d'un duelliste mort et le condamner à être jeté à la voirie. Cette peine infamante était réservée aux simples soldats. Les officiers se tiraient aisément d'affaire. On cite le cas d'un tambour condamné à un an de prison (personne n'avait été blessé) qui sortit du cachot pour devenir exécuteur des hautes oeuvres de la colonie et qui obtint même la liberté d'une détenue pour en faire sa femme!

Dans les dernières années du régime français, les rencontres entre officiers étaient devenues si fréquentes que l'on n'y prêtait plus guère attention, Montcalm lui-même croyait au duel et l'encourageait à l'occasion.

Sous le régime anglais, on continue de se battre et le pistolet fait son apparition à côté de l'arme blanche. En 1789, Québec faillit être le théâtre d'un duel peu banal qui rata parce que le provocateur était une jeune fille déguisée en garçon...

M. de Gaspé raconte dans ses Mémoires que deux officiers canadiens-français, Hippolyte Desrivières et Charles-Michel de Salaberry, croisèrent furieusement le sabre avec un Allemand, capitaine dans leur propre régiment. Le premier fut tué et c'est ce qui entraîna le second duel. Bien que blessé au front, de Salaberry poursuivit le combat avec acharnement. C'est une histoire crâne et dramatique; mais ce duel au sabre paraît suspect à M. Fauteux qui se réserve.

Dans les prairies de l'Ouest aussi, on aimait à vider les querelles à coups de pistolet. A vrai dire, la plupart de ces rencontres seraient mieux nommées des assassinats purs et simples. Cependant il faut mentionner, vers 1817, au fort Okanagan, le duel de deux commis de la Compagnie du Nord-Ouest, Pillet et Montour. Ils échangèrent leurs balles à six pieds l'un de l'autre. A cette faible distance, ils ne pouvaient se manquer; mais on n'eut pas besoin de chirurgien pour guérir les blessures: le tailleur suffit...

L'époque d'effervescence de 1830 à 1840 favorisa naturellement les échanges de cartels. A deux reprises, Papineau lui-même fut provoqué par des adversaires. Il refusa d'aller sur le terrain, mais il ne dut pas moins s'expliquer pour répondre à ceux qui l'accusaient de reculade et suspectaient sa gentilhommerie.

De temps à autre, des poursuites sont intentées contre des duellistes, mais les accusés bénéficient toujours de l'acquittement. La loi écrite veut sans doute que le duel soit considéré comme un meurtre, mais il y a aussi une loi non écrite qui conseille de fermer les yeux quand tout s'est passé selon les règles d'usage.

Ce qui sonna pour ainsi dire le glas du duel au Canada fut la rencontre funambulesque Morin-Dessaulés (1861) qui tourna en queue de poisson.

Parmi les nombreux duels qui n'existèrent que sur le papier, celui des deux journalistes Beaugrand et Gagnon, aux Etats-Unis, ne manque pas de pittoresque. Honoré Beaugrand, le futur fondateur de la "Patrie" de Montréal, publiait à Fall River la "République"; il était en polémique continuelle avec Ferdinand Gagnon, qui publiait de son côté le "Travailleur" à Worcester. "Beaugrand traitait Gagnon d'ultramontain et Gagnon ripostait en traitant Beaugrand de franc-maçon. Un beau jour, le journaliste républicain jugea que la coupe était pleine et, se fâchant pour de bon, il adressa dans sa feuille ce cartel à peine déguisé à l'adresse de Gagnon qui, on le sait, était de corpulence énorme:

"Dieu vous a fait infirme. La nature vous a fait cadeau d'un physique qui, au besoin, pourrait servir de cible pour l'exercice de tir d'un régiment d'infanterie à 1,000 mètres. Cependant, s'il vous prenait fantaisie d'assumer le rôle d'homme de coeur, ne serait-ce que pour un seul jour, je serais alors heureux, très heureux d'avoir de vos nouvelles."

Ferdinand Gagnon répondit: "Arrêtez, spadassin! Nous avons trop de coeur, trop de courage, nous ne sommes pas assez lâche pour exposer notre vie sous les coups de votre lame de Tolède. Nous sommes nécessaire à notre famille, nous avons des enfants, M. Beaugrand, et ils sont baptisés. Ces enfants ont besoin de nous. Nous ne vous ferons jamais l'honneur de descendre en champ clos avec nous. Nous nous respectons trop pour cela." Et l'incident fut clos.

Depuis longtemps le duel est bien mort au pays et personne ne s'en plaindra. M. Aegidius Fauteux nous en a donné une histoire vivante et complète qu'il sera toujours agréable et utile de consulter.

Le LISEUR.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Ce que peut faire une minorité pour sauvegarder ses droits

Le Nouvelliste (Trois-Rivières):

Ce sont toujours les minorités qui, dans la lutte pour survivre et échapper à la destruction, ont donné les plus beaux exemples de persévérance et de tenacité. Il y a quelque chose de vraiment merveilleux dans la résistance d'une Irlande, d'une Pologne ou d'une de ces nations secondaires apparues sur la carte du monde avec le traité de Versailles, mais qu'on pouvait, d'après les apparences, croire mortes à tout jamais.

Au début de l'année qui vient de s'ouvrir, il n'est pas mauvais de jeter un coup d'oeil rapide sur les minorités au Canada, c'est-à-dire sur les groupes de notre race vivant et luttant en dehors de la province de Québec.

Aux environs de 1896, après que le gouvernement Greenway eut supprimé les droits du français au Manitoba, une des feuilles les plus importantes de la capitale manitobaine écrivait que dix ans ne s'écouleraient pas avant qu'on eût cessé de parler français dans cette province.

Trente-sept ans se sont écoulés depuis. Le président de la législature manitobaine est un manitobain et l'important portefeuille de l'agriculture a été ces dernières années détenu par un des nôtres. Un des protestaires contre l'injustice commise par le gouvernement Greenway est aujourd'hui juge en chef à la Cour d'Appel. La loi scolaire n'autorise pas l'enseignement du français. Cependant, dans la pratique, les nôtres ont su imposer un régime d'enseignement français supérieur à celui rayé des statuts par le gouvernement Norris.

Comment expliquer ce fait?

Nos frères du Manitoba ont résisté.

Ce sera un feu de paille, disait un de leurs adversaires au lendemain du premier mouvement de révolte contre le gouvernement Norris. Il avait mal jugé. Dès la première heure nos compatriotes avaient compris qu'il ne s'agissait pas d'une résistance de quelques semaines, mais d'une lutte qui durerait des années et peut-être toujours. Aussi se préparèrent-ils à l'entreprendre en mettant sur pied un organisme qui centraliserait toutes leurs énergies, indiquerait la tactique à observer et par-dessus tout recueillerait des fonds pour alimenter la résistance.

Pratiques et réalistes, nos compatriotes du Manitoba se rendirent compte dès le début que pour tenir et triompher il leur fallait des fonds. Sans doute ils auraient pu faire appel au groupe-souche de la race, à notre province. Ils ne le voulurent pas. Ils tinrent à fournir eux-mêmes cet argent, comprenant que plus direct serait le sacrifice, plus attaché chacun deviendrait à cette langue pour laquelle il avait décidé de lutter.

Et depuis vingt ans tout près, à chaque fin d'année, l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba recueille les quelques milliers de piastres nécessaires pour la défense nationale. Ainsi la petite ville de St-Boniface, qui ne compte guère plus de cinq mille personnes de langue française, n'a jamais donné moins d'un millier de piastres. Toutes les paroisses, grandes ou petites, apportent leur quote-part. Depuis vingt ans, c'est près de quatre-vingt mille piastres que notre groupe au Manitoba,—une quarantaine de mille âmes,—a consacré directement à la défense de l'enseignement du français et de l'école catholique.

N'y a-t-il pas là un exemple pour nous?

N'est-ce pas que ce petit groupe nous enseigne à être plus généreux pour nos oeuvres?

Un Anglo-protestant ami des Franco-Ontariens

Le Droit (Charles Gautier):

M. Hughes, fut parmi les anglo-protestants de la province, l'un des amis les plus sincères des Franco-Ontariens, l'un de ceux dont le prestige et les activités contribuèrent le plus à éclairer, sur le véritable aspect de notre question scolaire, une opinion publique hostile, ou pour le moins indifférente.

Dès la fondation de la "Unity League" dont il était le vice-président, il se joignit à ce groupe d'intellectuels anglo-ontariens qui dénués de préjugés et étrangers aux manoeuvres politiques, se préoccupèrent d'étudier à leur mérite nos problèmes scolaires et qui eurent vite fait de se convaincre que le règlement 17 était en plus d'un monument d'absurdité et d'injustice, une source de discorde entre deux races qu'ils voulaient voir unies.

Le nom de M. Hughes restera attaché aux deux rapports qu'il présenta à la "Unity League" à la suite d'une inspection officieuse de plusieurs écoles franco-ontariennes.

Au cours de 1922, M. Hughes avait visité les écoles bilingues d'Ottawa et son inspection avait porté sur un seul point: l'enseignement de l'anglais.

L'ancien surintendant des écoles publiques de Toronto s'était déclaré entièrement satisfait: "Presque tous les enfants que j'ai vus, disait-il à la fin de son rapport, demeurent dans des quartiers français où la langue française est la langue en usage dans les cours de récréation et à la maison. En tenant compte de ce fait, les résultats obtenus en anglais dans les écoles sont excellents, bien au delà de mon attente."

Quant au principe du règlement 17 qui voulait que la langue anglaise fût la langue de communication entre le professeur et l'élève, M. Hughes le regardait comme contraire aux éléments de la pédagogie et de la psychologie. Plusieurs fois dans son rapport, il insiste sur la nécessité de se servir de la langue maternelle dans l'enseignement primaire: "Pour obtenir les résultats satisfaisants démontrés dans les écoles séparées françaises, les instituteurs se servent de la langue que les enfants comprennent sans effort et qu'ils ont apprise dès leurs premières années à la maison; de la langue qu'ils parlent couramment et dans laquelle leurs parents et camarades leur ont révélé de nouveaux faits et leur ont appris à penser avant qu'ils aillent à l'école. Ainsi les maîtres appliquent l'un des principes fondamentaux les plus importants de la psychologie. Aucun élève, enfant ou adulte, ne peut avoir d'idée définie sur un aspect nouveau d'un sujet, si le maître emploie pour le lui enseigner une langue qu'il ne comprend pas. Quelle que soit la manière qu'on enseigne, si l'on veut que l'élève passe d'un degré inférieur de connaissance à un degré supérieur, l'essentiel est qu'il comprenne clairement les problèmes qu'on lui propose de résoudre. Si les problèmes d'ordre intellectuel sont proposés à l'élève dans une autre langue que la sienne, il lui est impossible de les comprendre clairement, et conséquemment impossible de les résoudre d'une manière précise et d'obtenir de son effort intellectuel tout le résultat qu'il devrait en tirer. Empêcher l'instituteur de se servir de la langue de ses élèves pour leur expliquer du nouveau, ou leur présenter de nouvelles idées, doit nuire à l'efficacité de l'enseignement, empêcher toute véritable connaissance, et produire la confusion et le vague dans l'esprit de l'enfant, pour la vie."

LES TROIS-RIVIERES — Son Excellence Mgr A.-O. Comtois sera intronisé évêque des Trois-Rivières lors des cérémonies qui se dérouleront les 4 et 5 février prochain.

LOS ANGELES, Cal.—La célèbre aviatrice Amelia Earhart a fait seule la traversée du Pacifique, de Honolulu en Californie en 18 heures et 16 minutes.

SAINT-BONIFACE

Feu M. J.-A.-M. Rodrigue

Nous avons le regret d'enregistrer dans les colonnes de ce journal le décès de l'un des hommes dont les Canadiens français de Saint-Boniface étaient le plus justement fiers—nous avons nommé M. Joseph-Alexandre-Micell Rodrigue.

M. Rodrigue est mort jeudi à l'hôpital de Saint-Boniface, après une courte maladie de quelques jours. Il avait quarante-neuf ans et avait vu le jour à Saint-Ephrem, dans la province de Québec. Il vint au Manitoba avec ses parents il y a trente-cinq ans.

En 1908, M. Rodrigue ouvrait un magasin d'épicerie avec son beau-frère, feu M. Arthur Hince, sous le nom de Hince & Rodrigue. En 1922, il entra dans l'importante maison de la Toupin Lumber & Fuel Company; à son décès M. Rodrigue occupait le poste de président et de gérant général de cet établissement.

Lui survivent: son épouse, née Emma Paquin; quatre fils et une fille: MM. Joseph, Victor, Albert, Georges et Mlle Blanche Rodrigue; trois frères et trois soeurs: Noé Rodrigue, de St-Vital; Pierre, de Pasadena, Cal.; Bernard, de Prince-Albert; Mme Joseph Blais, de Saint-Boniface; Mme A.-A. Lambert, de Saint-Claude, et Mme J. Goulet, de Dollard en Saskatchewan.

Les funérailles ont eu lieu samedi à dix heures, à la cathédrale; un long cortège accompagna la dépouille mortelle depuis la résidence de la famille, 342, rue Dubuc, à la cathédrale. La messe de requiem a été célébrée par M. l'abbé Fortin, cousin du défunt, assisté de M. l'abbé Brodeur, comme diacre, et de M. l'abbé Decosse, cousin, comme sous-diacre. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la cathédrale.

Porteurs du poêle: Son Honneur le Juge L.-P. Roy, M. le chef de Police Beaudry, M. J.-T. Beaubien, c.r., Grand Chevalier de Colomb, M. Victor Guilbert, M. J.-E. Perras et M. J.-H.-N. Léveillé. Portaient le cercueil: MM. Omer Pelletier, J. Legal, Dr Laberge, L. Millette, Roméo Pelletier et Charles Paquin.

M. Rodrigue faisait partie du Cercle Provencher des Chevaliers de Colomb. C'était un fervent du golf et du bowling. Nous donnons ces détails parce qu'ils aident à peindre cette attachante personnalité. Ceux qui ont eu M. Rodrigue pour ami conserveront toujours le souvenir de cet homme sociable, engageant de manières, d'un sourire tranquille, qui était comme un reflet de sa belle âme. A la tête d'une grande maison de commerce, ce travailleur énergique et habile trouva le temps de coopérer à nos oeuvres de charité, d'être cordial à toutes ses connaissances, d'être admirable époux et père. Il se montra toujours particulièrement généreux pour l'Association d'Education et était chaque année l'un de ses percepteurs les plus dévoués. C'est l'un des hommes les plus complets que nous ayons connus. A ses fils, qu'il initiait aux affaires, il laisse une mémoire précieuse: dans leur douleur présente ils ont cette bonne fortune de pouvoir modeler toute leur vie sur celle de l'homme splendide, doux et fort que fut leur père.

Nous offrons à Madame Paquin, aux enfants et à la famille, l'expression de notre bien vive sympathie.

Mort de Mme Ernest Pelletier

Mme Ernest Pelletier, 441, rue Desmeurons, est morte à sa résidence vendredi dernier, après une longue maladie qu'elle a supportée avec un courage admirable. Mme Pelletier a quitté les siens à l'âge de 69 ans.

La défunte (née Georgina Lemieux) était originaire de St-Joseph de Lévis, P.Q. Elle était venue au Manitoba en 1894. Mme Pelletier était bien connue à St-Boniface où elle comptait de nombreux amis. Elle avait élevé avec vaillance une famille nombreuse, dont huit enfants survivent. Ce sont: Rév. Soeur Jeanne d'Orléans (née Angélina), des Soeurs de Jésus-Marie, actuellement au couvent de St-Pierre; Jeanne (Mme Bourrier) de St-Lupicin; Marie-Louise qui eut soin de sa mère depuis plus d'un an et la soigna d'une manière admirable, et Henriette, encore aux études. Quatre garçons survivent également: Joseph, Edmond, Charles et Lévis, et une petite-fille, Jeannette. M. Ernest Pelletier est encore vivant et est bien connu dans Saint-Boniface et aux environs.

La défunte laisse aussi quatre soeurs: Agnès, Hélène, Marie et Ophélia, et deux frères: Alfred, de Notre-Dame de Lévis, et Joseph-Désiré, de Montréal.

Souffrant à diverses reprises d'un mal qui ne pardonne pas, elle a toujours supporté ses grandes douleurs sans se plaindre, encourageant même par sa gaieté ceux que la vue de son état pénible attristait. C'est surtout au cours des dernières semaines que sa patience et l'oubli d'elle-même se sont montrés jusqu'à l'héroïsme. Son esprit de foi lui rendait chère l'occasion de préparer son éternité et d'exercer de l'apostolat. Depuis longtemps membre de la Société de Sainte-Anne, elle eut la consolation d'être reçue dernièrement au nombre des Tertiaires de Saint-François. Les nombreux secours spirituels qu'elle s'est ainsi procurés l'ont réconfortée jusqu'à l'heure suprême.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par M. Ernest Pelletier et ses enfants ainsi que les autres parents de la famille. Mgr Jubinville a chanté le service, accompagné du R. P. Laplante, C.SS.R., curé de Sainte-Anne, parent de la famille et de M. l'abbé A. Brunet, vicaire à la cathédrale. Les porteurs étaient: MM. Aubert, J.-A. Prénovault, A. Lemay, J.-A. Cusson, M. Sabourin, J.-O. Brunet, A. Larivière, A. Painchaud. Les Dames de Sainte-Anne accompagnèrent le corps jusqu'au lieu d'inhumation, dans le cimetière de la cathédrale.

Nous offrons à la famille si cruellement éprouvée nos sincères sympathies.

Décédé



M. J.-A.-M. RODRIGUE, dont les funérailles ont eu lieu samedi à la Cathédrale de Saint-Boniface

Au Jardin de l'Enfance Langevin

Une vraie fête enfantine se déroulait à la Maison-Chapelle jeudi dernier 10 janvier. En effet, huit petits privilégiés prenaient part pour la première fois au banquet de l'Eucharistie.

Pour la circonstance, la chapelle était des mieux ornée et l'autel était revêtu de ses plus belles parures.

La jolie crèche prêtait bien aussi son concours, et Jésus couché sur la paille sèche semblait dire une fois de plus: "Laissez venir à moi les petits enfants."

Cette fête était rendue encore plus solennelle par la présence de Son Excellence Mgr Yelle qui célébra la Sainte Messe, assisté du R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I.

Ces jeunes enfants s'approchant de la Sainte Table, revêtus de leur collet, boucle blanche et brassard, et chacun accompagné d'un "ange gardien", offraient un spectacle des plus attendrissants. Aussi quel bonheur et quelle consolation pour les parents qui y assistaient! Les communions furent nombreuses, car tous les élèves de cette institution, si chère à ceux qui la connaissent, avaient voulu prendre part à la joie et au Festin de leurs "petits frères".

Le choeur de chant rendit avec grand succès des hymnes appropriés, et les Révérendes Soeurs Oblates méritent certainement une grande reconnaissance et un cordial merci pour avoir une fois de plus fait preuve de la tendresse et du grand dévouement qu'elles exercent envers les petits qui leur sont confiés.

Et vous, chers enfants, puissiez-vous garder votre innocence, avoir un grand attachement à votre Jardin d'Enfance, et conserver un doux souvenir de ce grand jour.

Une MERE.

PARIS—M. Fernand-Emile Bouisson a été réélu pour la neuvième fois président de la Chambre des députés.

Décédée



MME ERNEST PELLETIER, décédée vendredi, dont le service funèbre a eu lieu lundi à la Cathédrale

Funérailles de M. l'abbé Albert Moreau

Mgr W. L. Jubinville, P.D., V.G., chanta la messe, assisté des abbés Alph. Fortin, chapelain de l'Hôpital de St-Boniface, et Aimé Decosse, chapelain de l'Hospice Taché, comme diacre et sous-diacre.

S. Exc. Mgr Emile Yelle, coadjuteur de St-Boniface, chanta l'Absoute, assisté des R. P. J. Magnan, O.M.I., Provincial, et H. Bourque, S.J.

Les porteurs étaient ses confrères, les abbés J.-C. St-Amant, curé de Lorette; J.-C. Paillé, curé de Saint-Norbert; L. Roy, curé de St-Joseph; Ant. d'Eschambault, chancelier du diocèse; J.-S. Caron, curé de Fannystelle; H. Lapointe, curé de St-Alphonse.

Assistaient au choeur de la Cathédrale: S. Exc. Mgr A. Béliveau, archevêque de St-Boniface; S. E. Mgr E. Yelle, P.S.S., Coadjuteur de St-Boniface; Mgr M. Kessler, Vicaire Général de Winnipeg; Mgr Bastien, P.D., curé de St-Eustache; R. P. J. Magnan, O.M.I., Provincial; R. P. A. Béliveau, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface; R. P. Jeannotte, C.SS.R., de Ste-Anne des Chênes; R. P. O'Donnell, C.SS.R., curé de St-Alphonse de Kildonan; R. P. Basile, O.C.R., et le Frère Louis de Gonzague, de la Trappe de St-Norbert; R. P. Eleuthère, O.F.M., de la Paroisse du Sacré-Coeur des Belges; R. P. Bourque, S.J. R. P. A. Bernier, S.J., R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I.

MM. les abbés E.-B. Rocan, curé de Ste-Agathe; J.-C. St-Amant, curé de Lorette; MM. les abbés H. Heynen, curé de Bruxelles; J.-C. Paillé, curé de St-Norbert; C. H. G. Gandos, chapelain de l'Asile Ritchot de St-Norbert; J.-M. Mireault, curé de St-Hyacinthe de La Salle; C.-N. Deslandes, curé en repos; A. Beaudry, curé de St-Antoine d'Aubigny; J.-P. Gagnon, curé de Letellier; Eug. Alfred Chamberland, vicaire à Lorette; L. Primeau, procureur à l'Archevêché; R. Brodeur, curé de Holy Cross de Norwood; Alph. Laurin, curé de St-Adolphe; J.-S. Caron, curé de Fannystelle; L. Roy, curé de St-Joseph; L. Senez, curé de Somerset; Alph. Fortin, chapelain de l'Hôpital de St-Boniface; J. Bellavance, curé de Transcona; L. Landreville, chapelain du Sanatorium de St-Boniface; J. Bertrand, curé de Ste-Amélie; J. Cournoyer, curé de Fort Garry; O. Moquin, curé de Mariapolis; H. Lapointe, curé de St-Alphonse; Ant. d'Eschambault, chancelier de St-Boniface; A.-J. Brunet, vicaire à la Cathédrale; L.-P. Brunet, missionnaire de Manitou et Morden; Arm. Moreau, curé de Pinewood; G. Couture, curé de Starbuck; Ad. Couture, administrateur de La Broquerie; J. Morel, de St-Norbert; Em. Lévêque, vicaire de la Cathédrale; A. Decosse, chapelain de l'Hospice Taché de St-Boniface.

Le chant, à l'orgue, fut exécuté par la chorale du Collège, sous la direction du R. P. M. Caron, S.J.

* * *

L'"Action Catholique" publie les notes suivantes sur l'abbé Albert Moreau:

L'abbé Albert Moreau naquit à Saint-Aubert, L'Islet, le 11 février, 1891, de Joseph Moreau, cultivateur et de Médée Jean. Dès ses premières années il suivit ses parents qui allèrent s'établir à Saint-Pamphile. A l'école de son village, il fut remarqué par son vénérable curé, l'abbé A. Talbot, qui sut distinguer en lui, toutes les marques d'une vocation sacerdotale. Aussi, le bon curé voulut bien contribuer à pousser les études du jeune enfant, et lui ménager son entrée au Seminaire de Québec, où il arriva en septembre 1902.

Il y fit des études solides, grâce à son talent, à son ardeur au travail, à son esprit lucide et compréhensif; il dut travailler plus difficilement que plusieurs de ses confrères, parce que sa mémoire était un peu lente et d'une culture laborieuse. Cependant, ses succès bien mérités lui obtinrent au baccalauréat le titre de bachelier ès-arts. C'était en 1911.

Durant ses dernières années d'études classiques, il avait eu occasion d'entendre parler des Ruthènes qui s'établissaient dans l'Ouest Canadien, lors des immigrations européennes de cette époque.

L'abbé Sabourin, de St-Boniface, envoyé par Mgr Langevin, archevêque de cet immense territoire, où se trouvaient les Ruthènes, vint transmettre aux ecclésiastiques de la Province de Québec, un appel de son archevêque. Il s'agissait de se dévouer pour ces âmes, afin de les conserver à la foi catholique, car des esprits sectaires cherchaient à les détourner de l'Eglise Romaine. C'était urgent, et aussi coûteux; il fallait changer de rite: passer du rite latin au rite ruthène, et apprendre des langues étrangères. Courageux, et donnant l'exemple, l'abbé Albert Moreau, entré au Grand Séminaire en septembre 1911, se donna à cette oeuvre, et s'inscrivit l'un des premiers de Québec, dans les rangs des apôtres de cette colonie nouvelle.

Mais Dieu aussi par la voix de Rome, disposa les circonstances autrement. En effet, ce fut une congrégation religieuse belge, (les Rédemptoristes), qui fut désignée par le Saint-Siège, pour le ministère au milieu des populations ruthènes.

Il a vu venir la mort en saint; tous ceux qui, parmi les confrères et amis de Québec, ont pu le visiter se plaisent à redire avec quelle résignation et quelle abnégation il les édifiait.

L'abbé Albert Moreau laisse pour le pleurer son vieux père, M. Joseph Moreau de Saint-Pamphile, ses frères Ovide et Alfred, de l'Abitibi, ses frères Agésilas et Victor, de Saint-Pamphile, ses soeurs Mmes Amédée Dupont, A. Minville, aussi de Saint-Pamphile, ses belles-soeurs, Mmes Ovide, Alfred, Agesilas et Victor Moreau, et aussi une soeur, Mlle Alvine Moreau, plusieurs neveux et nieces, dont l'avocat Alphonse Dupont, de Québec.

Les abbés Léon Létourneau, curé du St-Esprit, Adalbert Leclerc, curé de St-Germain, Louis-Adolphe Moreau, vicaire à St-Jean-Baptiste, Aubert Chouinard, vicaire à St-Malo, Honorius Leclerc, vicaire à Pont-Rouge, Rosaire Nadeau, professeur au Séminaire de St-Victor, Beauce, étaient ses cousins.

PETITES NOTES

M. et Mme Arthur Boutal remercient cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Jean Boutal.

* * *

Mlles Flore Poitras et Agathe de Montigny recevaient à déjeuner mercredi, à l'hôtel Saint-Charles, en l'honneur de Mlle Aline Pambrun. Les invités étaient:

* * *

Mlle Rolande Hébert et M. Louis Hébert recevaient un groupe d'amis à la demeure de leur grand'mère, Mme E. Dubuc, rue Masson. Un souper-buffet fut servi. La table était décorée de roses écarlates et de bougies écarlates dans des chandeliers en verre taillé. Etaient présentes:

Mlles Antoinette Poitras, Madeleine Dugal, Patricia Desjardins, Jeanne Chavanne, Véronique Faille, Denise Guyot, Rolande Hébert; MM. Louis Létienne, Gérard Létienne, Maurice Bourgouin, Jean Huot, Georges Poitras, Joseph Burley, Edmond Lafrance et Louis Hébert.

* * *

Mlles Gertrude Cyr, Solange Jodoin, Marthe Painchaud, Léonie Poitras, Simonne Huot, Gabrielle Roy, Cécile Toupin, Marie-Joseph Mager, Valentine Couture, Fabiola Gosselin, Dorothée Toupin et Bertha Hallmans.

* * *

Un groupe d'amies de Mlle Aline Pambrun recevaient à diner en son honneur mercredi soir, à l'hôtel Saint-Charles. Un magnifique sac de voyage lui fut offert. Etaient présentes: Mlles Aline Pambrun, Valentine Couture, Gertrude Cyr, Dorothée Toupin, Léonie Poitras, Simone Huot, Marthe Painchaud, Régina Toupin, Bertha Hallmans, Flore Poitras, Agathe de Montigny, Fabiola Gosselin, Solange Jodoin, Marie-Josèphe Mager, Gabrielle Roy, Thérèse Brunet et Cécile Toupin.

Mariage Pambrun-Préfontaine

Le 12 janvier, en la cathédrale de Saint-Boniface, a été béni le mariage de Mlle Aline Pambrun, fille de M. et Mme Pambrun, décédés, avec M. J.-C. Préfontaine, fils de M. O. Préfontaine, décédé, et de Mme Préfontaine, de Saint-Pierre.

Le R. P. Caron officiait. M. Henry Caron, organiste de Sainte-Marie, touchait l'orgue.

La mariée était accompagnée de son frère, M. Henri Pambrun. Elle portait une toilette importée en crêpe français bleu Marina, et un chapeau en filet de soie brodé. Son bouquet était composé de muguets et roses-papillon.

L'hon. Albert Préfontaine servait de témoin à son neveu.

Après la cérémonie, un déjeuner fut servi chez la soeur de la mariée, Mme J.-A. Blain, rue de la Morénie.

M. et Mme J.-C. Préfontaine sont partis pour un voyage à Saint-Paul et Minneapolis. A leur retour, ils habiteront aux Appartements Queens.

M. et Mme Albert Bouvier, rue Dumoulin, recevaient dimanche après-midi en l'honneur de leur fillette Stella un groupe de jeunes patineuses. Après le souper-buffet, les jeunes s'amusèrent à des jeux et des chansons. Un duo fut chanté par Mlles Toussaint et Couture. Déclamations par S. Bouvier, M. Baudry et T. Fortin.

Etaient présentes: Mlles Jeanne Rémillard, Marguerite Baudry, Antoinette Asselin, Denise Toussaint, Lucille Couture, Louise Bernier, Denise Asselin, Thérèse Fortin, Pauline Lavoie, Camille Pélissier.

* * *

M. l'abbé J. Bertrand est retourné à Sainte-Amélie, après avoir passé une semaine chez sa mère, Mme T. Bertrand.

Page Féminine

Courrier de Mère-Grand

Eclairez-moi—C'est bien simple: mariez-vous. La loi vous oblige à aider vos parents, mais elle n'exige pas que vous gardiez le célibat. Puisque votre fiancé tient à vous épouser, même en dépit de votre état de dépression nerveuse causée par la situation financière de votre famille, et vous promet une vie calme, confortable et heureuse, de grâce, faites taire vos scrupules irraisonnés et souriez au bonheur. Vos parents sont sans doute aigris par le malheur, sans quoi ils comprendraient que vous les aiderez davantage, étant bien mariée, qu'en devenant malade et à charge si vous continuez le régime actuel.

◇ ◇ ◇

Un lecteur—Vous auriez tort de montrer votre humiliation et votre peine à cette jeune fille qui a refusé votre amitié. Quand vous la rencontrerez, parlez-lui, souriez-lui aimablement. Il faut savoir s'élever au-dessus de ces petites contrariétés et avoir du "cran" dans la vie. Oubliez bien vite cet incident et en route vers d'autres conquêtes!

◇ ◇ ◇

Arthur—Mais, certainement, cette jeune fille tient à vous recevoir puisqu'elle vous a invité. Profitez donc de la permission; téléphonez-lui et demandez-lui quel soir lui conviendrait. Si vous tenez réellement à ce que cette amitié s'épanouisse en un sentiment durable, ne vous amusez pas, dès le début, à vous faire désirer, à vous faire attendre. Le résultat pourrait être tout autre que celui que vous rêvez. "Battez le fer quand il est chaud" est un vieux dicton plein de sagesse et d'à propos.

◇ ◇ ◇

En peine—1. Les invitations pour un mariage sont faites par la famille de la mariée. 2. Une jeune fille qui n'est pas fiancée a le droit de recevoir d'autres amis. 3. Que penser d'un jeune homme qui s'endort en votre présence? Ma foi, qu'en pensez-vous vous-même?

◇ ◇ ◇

Grand'mère — 1. Pour conserver la blancheur de vos cheveux, rincez-les avec du bleu de blanchissage, (bleu à laver). 2. Il y a du danger à porter des vêtements—manteaux, robes—ayant appartenu à une personne tuberculeuse. Faites-les désinfecter avant de vous en servir.

◇ ◇ ◇

Neige d'antan—Sans doute de solides principes religieux sont une garantie de bonheur conjugal, mais ils ne suffisent pas uniquement au bonheur. Il faut qu'à ce fond religieux s'allie un caractère aimable, généreux, sans quoi la paix du ménage me semble bien compromise. Il est maintenant trop tard pour réparer cette erreur de jeunesse. Armez-vous de patience, de douceur et faites quelquefois l'examen de votre propre conduite afin d'en considérer les manquements. Cela vous disposera à plus d'indulgence.

MERE-GRAND.

Simple bonjour

Les étrangers qui visitent notre pays ont certainement toutes les chances pour saisir nos travers et mesurer nos faiblesses. C'est ainsi qu'un Européen rentré en son pays disait de nous: "Ce sont des gens qui ne savent pas dire bonjour."

C'est sans doute vrai que nous ne faisons pas aux visiteurs l'impression d'être polis, puisque nous remarquons invariablement et soulignons toujours la belle politesse française.

Il y a des gens qui croient que pour bien parler et avoir des manières affables, il faut être "des gens de la ville" et des "meçieux"... Préjugé d'ignorance crasse!

Quelle différence entre l'enfant guindé et sauvage qui, la casquette rivée aux oreilles, l'air gauche et bourru, entre en coup de vent chez la voisine en faisant claquer la porte, fait sa commission en hâte et se sauve en vitesse sans "bonjour ni merci; et l'autre, policé et déjà courtois, qui frappe avant d'entrer, ouvre et ferme la porte doucement, et, après s'être découvert, dit aimablement: "Bonjour, madame", s'acquitte du message dont il est chargé, remercie posément et retourne chez lui sans avoir laissé l'impression de vouloir arracher la porte.

Politesse, comme sauvagerie, prend de l'ampleur avec les années. Un vice ou une qualité ne restent jamais à l'état latent. Et demain, le petit garçon bourrasseux ou courtois sera un mari grognon ou serviable.

La bonne entente et la joie familiale sont faites de petites attentions et de menus détails qui adoucissent les angles de la vie et rendent les contacts agréables. Ils sont à base d'habitude et s'accentuent avec les années pour le mieux ou pour le pire.

N'ayez pas peur de dresser les enfants aux bonnes manières. Le raffinement des moeurs intensifie la délicatesse du coeur. Ils vous donneront plus de joies le jour où vous leur aurez montré à dire: "Bonjour, maman!"

Françoise GAUDET-SMET.

CE QU'IL FAUT EVITER

Parler de sa santé est un sujet qui ne semble pas du plus haut intérêt. Pourtant, combien de demi-malades en font leur thème favori de conversation! Demi-malades... ou malades imaginaires: les grands malades ont toutes les excuses et beaucoup plus de réserve, en général.

Si l'on en parle, c'est parce qu'on y pense; or, cette préoccupation constante crée ou entretient l'état maladif. N'en parlons plus, pour n'y plus penser.

Si l'on en parle, c'est parce qu'on est égoïste un brin. Vraiment, n'y a-t-il point de meilleurs motifs de compassion que notre rhumatisme ou notre dyspepsie? Les autres, les pauvres autres ont tant de maux pires!

Et nos maux, hélas! ne les intéressent guère; car la souffrance n'a rien de très plaisant à voir s'étaler au soleil.

Les sages sont ceux qui soignent leur misère, mais en détournent leur pensée. Les sages sont ceux qui répondent bravement: Je vais bien, à la banale question si révélatrice du grand souci général: Comment vous portez-vous? Les sages sont ceux qui évitent toute description de leurs maladies, toute analyse de leurs souffrances, toute énumération des médications qu'ils subissent; il faut être si sûr de son auditeur, pour croire qu'il écoute ces récits-là!

L'âme saine dans le corps sain, voilà le vrai idéal. Et l'âme est tenue, si le corps défaille, à rester saine et à lui défendre un triste vocabulaire pathologique. Nos maux n'intéressent guère le prochain et nous intéressent beaucoup trop; oublions-les.

Emprunter de l'argent

Facile à dire. Mais... si nous en avons besoin?

Tâchons de n'en avoir pas besoin. Pourquoi voulons-nous emprunter? Pour nos plaisirs, nos presque besoins? Supprimons, renonçons, privons-nous; on ne doit s'accorder que ce qu'on peut payer. Mais non, c'est pour un besoin réel: opération chirurgicale, séjour au sanatorium, éducation de notre enfant, achat d'un fonds de commerce. Soit. Mais n'aurions-nous pu former quelques réserves en vue de l'heure difficile qui devait venir? Elle vient toujours...

Sachons-le bien: rares, très rares, sont les gens qui prêtent de bon coeur. Certains préfèrent donner, parce qu'en donnant ils ressentent la douce fierté de la charité généreuse. Mais prêter, cela semble une complaisance seulement, et une complaisance aussi coûteuse que le don, car on n'a qu'une demi-confiance dans le remboursement. Oh! que cette incertitude déplaît donc!

Et puis, emprunter, c'est se mettre sous la dépendance d'autrui, c'est aliéner sa liberté, s'est s'inoculer un microbe d'angoisse; enfin, c'est contracter une mauvaise habitude. Le premier emprunt se justifie presque toujours; mais, si l'on y a recours une seconde fois, une troisième fois, la dignité se trouve soumise à bien rude épreuve.

Certes, les temps difficiles peuvent nous obliger à tendre la main; mais la prévoyance, l'économie sauront réduire au minimum ce geste dangereux. En tout cas, si nous avons dû emprunter quelque jour, n'empruntons jamais une seconde fois avant de nous être libéré du lourd et précieux dépôt d'honneur.

CAUSERIE MEDICALE

La tension artérielle à cinquante ans

Parmi les maladies de la "cinquantaine", l'hypertension artérielle est une de celles dont on parle le plus. C'est qu'elle est trop souvent le lot de la femme après son retour d'âge, ou de l'homme intoxiqué par des excès alimentaires, des fautes d'hygiène. C'est cette hypertension qui déprime souvent le moral du quinquagénaire et fait de lui un faux neurasthénique.

Dans ces divers cas, le médecin consulté utilise son manomètre; le point faible est trouvé: c'est la pression qui est trop forte.

En général, il ne s'agit que des hypertensions moyennes en importance; mais elles sont toujours dignes d'intérêt, car leur pronostic dépend du soin qu'on apporte à les contrecarrer.

De ces soins, faisons un rapide examen.

• • •

Le régime alimentaire tient une place primordiale. La ligne de conduite est celle-ci: soulager le rein en diminuant les apports toxiques. Aussi la base de l'alimentation est-elle composée du lait et de ses dérivés, des pâtes alimentaires, des fruits cuits ou crus.

Voilà donc, insistons-y, la base de la nourriture de l'hypertendu. Qu'il s'ingénie à varier les menus, en combinant ces diverses—et rares—denrées, pour n'en point prendre le dégoût: car il faut lui dire que la viande ne doit entrer qu'exceptionnellement dans son régime; et (nouvelle difficulté, car le sel lui est funeste en excès) il devra accommoder ces plats avec un minimum de sel. C'est peu, certes! Mais, si la guérison est au bout,—et elle l'est, — pourquoi manquer de courage?

Puisque nous parlons du tube digestif, notons bien que l'hypertendu doit veiller à se garder le ventre libre. Pas de constipation pour lui, c'est indispensable.

• • •

"Pas d'apports toxiques", cela veut dire encore: fini le tabac, fini l'alcool. Voilà encore des sacrifices à faire sur l'autel de la santé!

• • •

Enfin, il y a un autre angle à la cure de l'hypertension. Ne pas charger le rein, soit. Mais il faut encore favoriser l'élimination des produits excrémentiels.

Nous l'avons dit pour l'intestin. Pour l'appareil urinaire, il faut aussi aider la diurèse: diurétiques chimiques doivent se succéder et alterner presque sans interruption.

Autre élimination à pousser: celle de la peau. Quelques exercices modérés, de la marche sans surmenage, suivies de frictions sèches, rendront des services appréciables.

• • •

Pour les gens de la ville, il faut dire quels adjuvants précieux on peut trouver pour le traitement de l'hypertension dans l'électricité médicale: bains de lumière et haute fréquence, notamment, pour ne parler que des applications qui ont conquis droit de cité, et en attendant d'autres découvertes.

Beignets aux ananas.—Passer des morceaux d'ananas dans la pâte à frire, les plonger dans la friture chaude, les égoutter et les saupoudrer de sucre.

Crème au butterscotch

1 1-2 tasse de cassonade
1 1-2 tasse de sirop de blé d'Inde
1-4 cuillerée à thé de sel
1 tasse de crème
1 cuillerée à thé de vanille

Mélangez la cassonade et le sirop, ajoutez-y le sel et cuisez en brassant constamment jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Arrêtez de battre et laissez cuire jusqu'à ce que le sirop forme des balles molles dans l'eau froide. Laissez refroidir légèrement et versez dans la crème. Aromatisez et servez chaud ou froid. Saupoudrez de noix hachées.

Joyeuse Fête!

20 janvier

Paul Regnier, Saint-François-Xavier.

21 janvier

Claire Brossard, Saint-Norbert, 10 ans.

Antonie Verreault, Saint-Norbert, 7 ans.

22 janvier

Thérèse Cayer, Mariapolis, 6 ans.

Marie-Laure Delorme, Saint-Joseph.

Rachelle Deslauriers, Laurier, 3 ans.

UN PETIT MOT...

Un grand merci du coeur, chers petits-amis, pour vos gracieuses pensées d'affection et les intéressantes nouvelles dont vos lignes sont parsemées. J'ose espérer que vous m'apporterez souvent, au cours de 1935, vos aimables sourires et votre belle jeunesse.

A partir de cette semaine, nous ne publierons plus de lettres concernant Noël ou le temps des Fêtes. Veuillez donc, mes vaillants et vaillantes, écrire de nouveau en choisissant des sujets d'actualité.

Je tiens à remercier ma petite amie Agnès, pour son envoi de timbres et mes petits-enfants, Cécile, Lucienne, Jean-Baptiste, Thérèse et Joséphine Grégoire, de Lorette, qui m'ont adressé une grosse boîte de friandises et de jouets pour les pauvres. Que tous ces petits ouvriers de bien, déjà récompensés par la joie de leur charitable action, reçoivent l'expression de ma gratitude.

Marie Richard, Grande Pointe; Agnès Dufault, Saint-Boniface; Marie-Rose Allec, Marie-Louise Dupasquier, Saint-Claude; Joseph Rocan, Somerset.

MERE-GRAND.

Le Coin des Enfants

CONCOURS D'HISTOIRE DU CANADA

Grades 3 à 5

1—Quels furent les fondateurs de Québec, de Montréal, de Trois-Rivières?
2—Quel fut le premier colon canadien?
3—Quelles furent les premières religieuses enseignantes du Canada?
4—Nommez le premier évêque du Canada.
5—Quel fut le découvreur de l'Ouest?
6—Nommez le premier évêque de l'Ouest.
7—Comment s'appelait la première Canadienne qui vint dans l'Ouest?
8—Nommez la capitale du Manitoba.
9—Nommez trois lacs du Manitoba.
10—Nommez trois rivières du Manitoba.

Grades 6 à 8

1—En quelles années furent fondées Québec, Montréal, Trois-Rivières? et par qui?
2—Donnez la signification des mots Canada, Québec, Manitoba.
3—En quelle année fut hissé pour la première fois à Québec le drapeau anglais?
4—Quelles communautés religieuses enseignantes furent fondées en 1639 et 1659 et par qui?
5—Quel acte d'héroïsme d'une importance nationale eut lieu en 1660?
6—Quel intendant de la Nouvelle-France mérita le titre de "Père de l'agriculture?"
7—En quelle année fut découverte la Baie d'Hudson et par qui?
8—Quels furent les premiers blancs qui vinrent dans l'Ouest?
9—Comment s'appelaient les premiers missionnaires de la Rivière-Rouge? En quelle année arrivèrent-ils?
10—En quelle année le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta entrèrent-ils dans la Confédération?

Grades 9 à 12

1—Nommez cinq fondatrices de communautés religieuses canadiennes.
2—Que vous rappellent les dates suivantes: 1689, 1713, 1755, 1758, 1763, 1867, 1869-70, 1885?
3—Quel fut le premier cardinal canadien?
4—Nommez le premier évêque de Saint-Boniface et ses successeurs.
5—Nommez les quatre premières religieuses de l'Ouest.
6—Quelles étaient les deux grandes Compagnies rivales dans le Nord-Ouest au début du 19e siècle?
7—Quelles furent les premières institutrices de la Rivière-Rouge?
8—En quelle année arrivèrent les premiers Oblats? Nommez-les.
9—Qui fit demander des prêtres pour la Rivière-Rouge?
10—Quelle injustice les catholiques du Manitoba eurent-ils à subir en 1890?

Règlements

On est prié d'écrire sur un seul côté de la feuille.

Bien numéroter chaque réponse.

Ne pas répéter les questions.

Les réponses devront nous parvenir le 6 FEVRIER.

Il y aura un prix pour chaque grade.

MERE-GRAND,
La "Liberté",
Winnipeg.

Conte

UNE CONVERSION MIRACULEUSE

Le Frère Dominique avait fait une heure de méditation devant le Saint-Sacrement, comme d'habitude, et servi la messe du Révérend Père Supérieur. Après avoir accompli les devoirs de Marie, il commença les fonctions de Marthe.

C'était le 3 décembre, fête de saint François-Xavier, apôtre des Indes et patron des missionnaires. Le Frère Dominique avait décidé de célébrer la fête en servant sur l'humble table de la Communauté un plat de son invention.

Mais la pauvreté coupait les ailes à son génie culinaire; c'est pourquoi il s'était arrêté seulement à quelques modestes piments farcis; puis il reprit le chemin du monastère absorbé dans la combinaison des ingrédients de la farce. Il se rencontra à la porte avec une vieille de fort mauvaise mine qui lui demanda si elle pourrait dire deux mots au Père Antoine.

— Sa Révérence est au confessionnal, répondit le Frère Dominique.

La vieille parut contrariée et irrésolue; à la fin, tirant une lettre de son corsage, elle la donna au Frère, le priant de la remettre d'urgence au Père Antoine. Frère Dominique le promit et, entrant au monastère, il laissa comme d'habitude la porte entrebaillée.

Cependant le Père Supérieur était entré dans sa chambre avec l'allure tout à fait pressée et satisfaite d'une personne qui, libre de son temps, espère se livrer en toute tranquillité à une occupation favorite. Ce Père était un écrivain fameux dont les ouvrages étaient traduits en toutes les langues; un homme exemplaire, un saint qui savait résister à la flatterie et mépriser la calomnie.

A un bout de la chambre, près de la fenêtre, se trouvait une table de véritable savant: papiers, brochures, manuscrits, livres anciens et modernes, ouverts ou fermés, en langues vivantes et en langues mortes la couvraient entièrement. Dominant tous ces monuments de la science humaine s'élevait au centre un autre monument de science et d'amour: un crucifix.

Le Père Supérieur s'arrêta près de la table le temps nécessaire pour tirer sa tabatière et prendre une prise; feuilleta quelques revues et journaux arrivés la veille, lut trois lignes d'un article qui faisait l'éloge de son dernier ouvrage, et murmurant entre ses dents: "Avant toi le diable me l'avait déjà dit", le jeta là et se mit à faire son lit.

S'agenouillant ensuite sur son prie-Dieu, il récita une fervente prière, puis s'asseyant devant sa table, se mit au travail.

Au même instant, deux coups retentirent à sa porte. Le pauvre Supérieur angoissé, tourna les yeux de ce côté, regarda ensuite sa table de travail et sans lâcher la plume dit enfin patiemment:

— Entrez!

Il vit entrer alors un autre religieux, dont le visage reflétait un singulier mélange de sérénité et de fatigue morale. Il s'avança, tenant à la main la lettre que la vieille avait remise au Frère Dominique: c'était le Père Antoine.

— Qu'y a-t-il, mon Père, qu'y a-t-il, s'écria le Père Supérieur.

— Que Votre Révérence veuille bien lire cette lettre, dit le Père Antoine.

— Lisez-la moi vous-même, répliqua celui-ci.

— C'est d'une pauvre âme égarée qui veut revenir au bercail, dit le Père Antoine, en commençant à déplier la lettre.

— Ouvrons-lui toute grande la barrière, s'écria le Père Supérieur avec véhémence.

Le Père Antoine lut lentement: Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence...

— Eh! interrompit le Supérieur étonné.

"Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, répéta le Père Antoine.

— Amen, dit le Supérieur, branlant la tête; et prenant une prise dans sa tabatière, il ajouta:

— Continuez, mon Père, continuez.

Et le Père Antoine lut jusqu'au bout cette lettre dictée par Sir Lucifer lui-même, ou tout au moins par son premier ministre.

— Et pour toute signature, conclut le Père Antoine, avec le même calme qu'il avait mis à sa lecture, il y a au bout de la lettre une croix.

— Derrière laquelle se montrent les cornes du diable! répliqua le Supérieur avec vivacité. Oui, mon Père, oui! le diable qui, pour cette fois, voulant être trop malin, a dépassé la mesure! Car cette lettre maniérée n'est pas sentie, donc elle est fausse.

— Mais le pauvre prodigue dit explicitement qu'il veut se confesser.

— Il est clair qu'il ne peut pas vous dire qu'il veut vous arracher les yeux... D'ailleurs, réfléchissez, mon Père, tous les jours tombent dans votre confessionnal des poissons du plus gros calibre qui couraient déjà en poste sur la route de l'enfer. Il y a deux jours, remarquez-le bien, vous avez confessé un franc-maçon moribond, grand personnage de la secte... Et voici que deux jours après, un autre maçon très dévot, qui connaît notre maison dans tous ses recoins puisqu'il sait même que votre chambre se trouve en face de l'escalier, se sent poussé par la grâce du Ciel à se confesser au Père Antoine à minuit, dans l'obscurité et avec les portes ouvertes, pour qu'il puisse entrer et évidemment sortir sans le moindre risque... Et tout cela serait inspiré par le Saint-Esprit?... Hum!... Il faut que le Saint-Esprit souffle bien longtemps sur moi pour me faire avaler ce hameçon.

Le Père Antoine écoutait le Supérieur, les yeux baissés, tortillant la lettre entre ses doigts qui tremblaient.

— Mais, si c'est vrai, Père? dit-il à la fin... Il le demande au nom de Jésus-Christ...

— Mais, fils de mon âme! s'écrie le Supérieur, si c'est un mensonge, comme je le présume? Et si ce n'est qu'une intrigue qui mette, peut-être votre vie en danger?

— Et qu'importe? répliqua le Père Antoine, haussant les épaules.

— Pour vous rien!... Mais pour moi, pour l'Eglise, pour la gloire de Dieu, beaucoup!... C'est clair! Mourir tout chaussé et entrer d'un bond dans le ciel, c'est très au goût du Père Antoine. Mais il faut savoir si cela le sera aussi de Notre-Seigneur.

— Alors Votre Révérence estime...

— Que vous ne devez plus penser à cette affaire et attendre minuit ce soir en dormant tranquillement.

— C'est bien, Père, dit l'humble religieux, en se retirant.

— C'est un saint, dit le Père Supérieur entre ses dents, en retournant à son fauteuil, mais l'eau du Baptême lui coule encore sur la tête, et il ne voit même pas la malice de cette lettre.

(A Suivre)
Marthe BRUYERE,
Letellier.

La Visite du Père Noël

Saint-Claude, Man.
Le 7 janvier 1935.

Chère Mère-Grand,

Je n'ai pas eu l'occasion de vous écrire pour vous parler de notre belle fête du 23. Serait-il trop tard? Seriez-vous encore intéressée?

Tous les enfants de notre école, au nombre de 103, s'étaient réunis à la salle paroissiale. Après quelques chants, saynètes, déclamations, on entendit un grand bruit à la porte d'entrée. Les petits se mirent à battre des mains et à crier: "Père Noël! Père Noël!" C'était bien Père Noël avec sa tunique rouge et son grand sac bleu. Après nous avoir raconté ses difficultés pour se rendre du Pôle Nord jusqu'à nous, il nous fit venir près de lui, chacun notre tour, nous donna une affectueuse poignée de mains et nous remit des friandises et un cadeau.

Pour moi, j'ai eu une boîte de cartes-correspondance. Quel bon Père Noël! J'espère qu'il a ainsi gâté tous les enfants, mais surtout les pauvres.

Je me demande s'il est allé visiter les grand'mères, les "Mère-Grand". En cas qu'il n'y soit pas allé, je prie Jésus de la Crèche encore plus riche que le bon Père Noël, de vous combler en 1935 de cadeaux et de gâteries de toutes sortes.

Marie-Louise DUPASQUIER,
Grade VII.

NOS AMIS LES OISEAUX

L'hiver est la mauvaise saison pour nos petits oiseaux. Ils souffrent du froid et surtout de la faim. Ne les oublions pas, installons-leur des mangeoires sur le bord des fenêtres, en arrière de la maison, dans les arbres. Choisissons de préférence un endroit à l'abri du vent, des chats.

Pensez aussi, mes enfants, à soigner ces petits amis bien fidèlement chaque jour. Mie de pain, biscuits pour les moineaux; suif pour les geais.

Observez le va-et-vient devant vos mangeoires et notez vos observations. Quels oiseaux viennent régulièrement? Viennent-ils seuls ou en bandes? Lesquels sont sociables, lesquels querelleurs? Nommez-moi dix oiseaux qui hivernent au Manitoba.

Je donnerai un prix pour la lettre contenant les meilleures observations sur ce sujet, d'ici le 1er février.

M.-G.

UNE LECON D'HISTOIRE

Un jour, Lord Durham, chargé par le gouvernement anglais d'une mission d'étude au Canada français, après les jours de 1837, écrivait dans son rapport la phrase suivante: "Ils sont un peuple sans histoire", tandis que sous ses fenêtres une chaloupe volait sous la poussée des rames, et que les rameurs, comme c'était la coutume des Canadiens, chantaient, accordant les mots de la chanson avec les coups d'avion: Filez, filez, ô mon navire, car le bonheur m'attend là-bas." Il pose sa plume, et se met à réfléchir, il n'est pas satisfait de ce qu'il vient d'écrire; un peu plus las, il s'endort, laissant sa page inachevée; quand il s'éveille, trois mots s'étalent sur sa page, et il lit: Thou liest, Durham", et c'était signé: Madeleine de Verchères. Ce démenti fait d'abord cabrer l'orgueil anglo-saxon et il veut savoir qui a eu l'audace de le démentir ainsi. Il appelle, et quand la petite Canadienne qui le servait paraît devant lui, un peu craintive, il lui demande qui est Madeleine de Verchères? Et la fillette, d'une voix émue, lui redit l'histoire de cette héroïne de notre race. Sa voix se raffermit peu à peu, et au noble, Lord étonné, elle refait l'histoire des premiers temps du Canada, de ce passé héroïque si vivant au souvenir de notre peuple; Lord Durham comprend alors qu'il s'est trompé sur le compte des Canadiens qu'il avait jugés sans culture et sans traditions. La leçon porte ses fruits et Lord Durham devient le plus ardent défenseur des Canadiens français du gouvernement anglais.

Il étudia l'histoire du Canada en se mêlant au peuple, en écoutant ses récits et ses chansons, il put se rendre compte par lui-même de ce qu'est l'âme du peuple, et il comprit que jamais le gouvernement impérial anglais ne pourrait asservir un peuple aussi attaché à son passé.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE JOLYS

Pendant l'absence de M. le Curé, le R. P. Kerbrat, O.M.I., le remplace. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous, et nous espérons que son séjour ici sera des plus agréables.

En voyage

M. le Curé J.-A. Sabourin est parti en auto pour le sud des Etats-Unis. Il s'arrêtera à la Nouvelle-Orléans, puis se rendra en Floride, en Californie ou aux Antilles. Ses paroissiens lui souhaitent un bon voyage.

Naissance

M. et Mme Jules Couture sont heureux d'annoncer à leurs amis la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Claudette-Estelle. Parrain et marraine, M. Paul Couture et Mlle Yvette Couture.

Gouret

Première partie et première victoire pour nos joueurs. Notre équipe défit celle de Steinbach mercredi soir; résultat, 3 à 1. La partie fut chaudement contestée. Steinbach avait une équipe pesante et assez rapide. W. Tessier, R. Chénard et R. Tessier enregistrèrent pour St-Pierre.

SAINT-LAZARE

La visite de M. et Mme Henri Dupont (Amanda Lemire) chez leurs parents de Saint-Jean-Baptiste s'est terminée dans la tristesse. Joseph-Dominique-Bernard, leur unique enfant, paraissant malade, fut transporté à Winnipeg où il expira le 2 janvier à l'hôpital des Enfants. Il était âgé de deux ans et deux mois.

Nos cordiales sympathies aux parents affligés.

SAINT-EUSTACHE

Echo des fêtes d'investiture

L'imposante cérémonie d'investiture du 8 décembre dernier et les fêtes qui ont suivi sont déjà du passé. Et cependant, nous n'en perdrons jamais le souvenir. C'est que nous n'avions jamais rien vu ici de si beau et que nous n'espérons pas en voir jamais.

Comme suite à ces fêtes, les religieuses et leurs élèves nous ont fait passer deux heures bien agréables en nous donnant une séance tragi-comique bien choisie et vraiment bien interprétée. La musique et le chant nous ont paru, à nous simples mortels, presque parfaits.

Le Jour des Rois réservait une nouvelle surprise à Monseigneur Bastien. Pendant que les Rois Mages, en visite à la crèche de Bethléem, présentaient au divin enfant de l'or, de la myrrhe et de l'encens, les paroissiens présentaient à leur curé une magnifique automobile. Et c'est le Dr G. Marsolais qui s'est chargé de la présentation. Et c'est ainsi que le petit secret du docteur devient connu de tous. La présentation s'est faite dans l'église. A l'issue de la grand'messe, le docteur s'est avancé jusqu'à la Sainte Table, et là il nous fit la plus intéressante des annonces et le prône le plus gentil qui se puisse imaginer. Après avoir dit un mot de la nécessité d'une machine pour le curé manitobain et pour le curé de Saint-Eustache en particulier, il termina en s'adressant directement à Monseigneur en ces termes: "Monseigneur, vous avez besoin d'une nouvelle machine et nous sommes heureux de vous en présenter une aujourd'hui. Nous avons voulu qu'elle soit aussi belle et aussi parfaite que possible, et nous espérons que vous en serez satisfait."

Monseigneur a aussitôt adressé au cher docteur quelques mots chaleureux de remerciements. Puis il a ajouté en s'adressant aux paroissiens et à tous les souscripteurs: "L'argent que vous avez donné pour m'acheter une machine n'est pas perdu pour la paroisse. Car je verserai tout le montant souscrit pour aider à éteindre la dette de l'église, et ce montant sera même doublé".

Et c'est là le dernier écho des fêtes du 8 décembre dernier. Dans une prochaine correspondance, nous espérons donner la liste des souscripteurs. En attendant, nous profitons de l'occasion pour remercier le docteur de donner ainsi à tous l'exemple d'un remarquable esprit public, et nous le félicitons d'avoir su si bien traduire nos sentiments de respect et d'amour pour la personne de notre cher curé, devenu prélat de la cour romaine.

Nous voulons aussi féliciter, un peu tard il est vrai, (mais mieux vaut tard que jamais) tous ceux et celles qui ont organisé le banquet donné à la salle paroissiale le jour de l'investiture de Monseigneur Bastien. Et je crois que tous admettront que Mme Amédée Beaudin et son mari, M. le maire Am. Beaudin méritent toute notre reconnaissance et nos félicitations. On pouvait difficilement faire mieux que ce qui a été fait. C'est là l'opinion de tous nos distingués visiteurs et c'est aussi la nôtre.

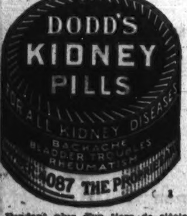
SAINTE-AGATHE

M. et Mme Isidore Lemoine (née Cyprienne Alarie) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 6 janvier 1935 et baptisée le même jour, sous les noms de Marie-Reine-Colette. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lemoine, grands-parents de l'enfant.

SAINT-LAURENT

Erreur n'est pas compte

La semaine dernière, notre correspondant de Saint-Laurent mentionnait que 40 personnes s'étaient approchées de la Sainte Table à la messe de Noël. Par malheur, un zéro était tombé accidentellement. Quarante communions, c'est la moyenne ordinaire à Saint-Laurent les dimanches et jours de fêtes! La plupart de nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes et auront lu 400.



LES DERNIERS JOURS DU P. PIGEON

Comment le jeune Oblat paraît avoir trouvé la mort

On n'a plus guère espoir de retrouver vivant le regretté P. Honoré Pigeon, des Oblats de Marie-Immaculée. L'un de nos amis nous communique cet émouvant récit des derniers jours du jeune missionnaire.

Le 6 septembre dernier, le P. Honoré Pigeon accompagné d'un Esquimau, l'engagé des Pères, quittait la mission pour Rankin Inlet, situé à 45 milles au sud de Chesterfield. Là, pendant que le Père catéchisait les quelques familles de l'endroit, l'Esquimau chasserait le gibier, oies, canards sauvages, pour l'approvisionnement d'hiver de la mission. Ils s'embarquèrent donc sur un petit voilier, qui les porta sans peine à Rankin. Vingt jours plus tard, le 27 septembre, ils démarraient pour Chesterfield. Le temps était clair, le vent favorable. On fit heureusement la moitié du trajet. Le vent changea soudain de direction et se mit à souffler du nord-ouest. Les vagues se formèrent; ce qui rendit la navigation très périlleuse. Aborder, mettre le bateau en lieu sûr et attendre le retour du beau temps, c'est tout ce qui restait à faire. Mais voici: ce vent du nord-ouest est tenace. Il n'est pas rare qu'il persiste pendant une semaine. On ne pouvait donc espérer se remettre en route avant quelques jours. D'autre part, le Père Pigeon aurait voulu se trouver à Chesterfield à l'arrivée du Pie XI, le bateau du vicariat. On en comprendra les raisons: occasions de rencontrer des confrères qu'on voit si rarement, envoi des lettres, demande de choses nécessaires à la vie de la mission, etc., etc. De fait, ce jour-là même où l'on était forcé d'aborder, le poste de Chesterfield signalait au large la présence du Pie XI que les vents rejetèrent vers Churchill. Le Père décida de parcourir à pied la distance — environ 25 milles — qui le séparait de Chesterfield. Le 29 septembre, de bonne heure, il disait la sainte Messe. Son journal trouvé dans la chapelle portative indique qu'il l'avait célébrée quotidiennement durant son séjour à Rankin Inlet. Celle de ce matin de septembre devait être la dernière pour lui. Il partit donc emportant son sac à coucher et des provisions pour deux jours. Le temps était clair. L'Esquimau ne pouvait s'opposer à ce voyage qui paraissait alors sans aucun danger. Au cours de la journée, la neige commença de tomber. Le vent la poussait et la faisait tourbillonner dans l'air. Dans ces conditions, la marche dut être difficile. L'Esquimau s'inquiéta. Comment le Père pourrait-il continuer sa route? Ne risquait-il pas de s'égarer, de se perdre? Qu'allait-il devenir? Partir immédiatement et le rejoindre? Impossible. Il était déjà tard, et puis, la tempête pourrait se calmer durant la nuit. Le lendemain matin, le 30 elle continuait. L'Esquimau partit. Pendant quelques milles, il put suivre les traces du Père. Plus loin, il ne vit plus rien. Le vent et la neige avaient tout effacé. Il arriva à Chesterfield le 1er octobre, à dix heures et demie du soir, n'ayant pu en route rejoindre le Père, mais gardant l'espoir de le retrouver à la mission. Profonde déception, inquiétude redoublée, émoi chez les Pères. On n'avait pas vu le Père Pigeon depuis son départ pour Rankin Inlet.

Tout de suite l'alarme fut donnée. Le lendemain matin, de bonne heure, le Père Lacroix, le frère Paradis, trois agents de la Gendarmerie royale et quelque dix Esquimaux partaient à la recherche du Père Pigeon. Etait-il égaré ou n'avait-il été que retardé par la tempête? On parcourut tout le pays où il pouvait, croyait-on, se trouver. S'il marchait encore, ne fût-ce que de temps à autre, on croiserait ses pistes. S'il était arrêté, fatigué et attendant du secours, il signalerait sa présence aux chercheurs. Dans l'après-midi du 8 octobre, à trois heures, six jours après son départ, l'expédition rentrait à Chesterfield.

Toutes les démarches avaient été infructueuses, inutiles. Chez tous, bien peu d'espoir de retrouver le Père vivant.

Le 10 octobre, un groupe de treize hommes, parmi lesquels se trouvait le Père Thibet, partait pour de nouvelles recherches. On fouilla le pays déjà parcouru par la première expédition. Le Père, épuisé par la marche dans la tempête et n'ayant plus de quoi manger, aurait pu se coucher à l'abri d'un rocher et là s'endormir de fatigue et de froid. On espérait retrouver du moins sa dépouille mortelle. Le long de la côte aussi des recherches furent organisées qu'un gros vent rendit malheureusement très périlleuses. Le bateau subit des dommages considérables. Les deux chaînes de ses ancres furent brisées. Le 17 octobre, les chercheurs revenaient au poste. Les Esquimaux eux-mêmes, qui connaissaient le pays, ne pouvaient s'imaginer ce qu'était devenu le Père Pigeon. On croit qu'au milieu de la tempête, s'étant avancé à son insu sur la glace couverte de neige d'un petit lac ou d'une baie, il a vu la glace trop mince pour le porter longtemps, se briser sous ses pieds et qu'il a enfoncé.

Le Père Honoré Pigeon, O.M.I., se destinait dès son noviciat aux missions lointaines. C'est pour acquérir la science et la sainteté nécessaires à ses futurs travaux apostoliques qu'il remplit si bien les années de son scolasticat. En 1924, il partait pour les rudes missions esquimaudes. La maladie causée par les fatigues de tout genre l'obligeait en 1931 à prendre un repos. En 1933 il retournait chez ses Esquimaux auxquels il n'avait pas cessé de penser. C'est en travaillant à leur faire connaître la vérité évangélique qu'il est tombé en véritable apôtre, qu'il a manifesté par toute sa vie le prix du sacrifice quotidien et la beauté du dévouement caché.

Le Père Pigeon avait fait ses études classiques au collège de l'Assomption, P.Q.

Les écoles socialistes au Mexique

MEXICO—Mgr Ruiz, délégué apostolique au Mexique qui s'est réfugié à San Antonio, Texas, vient de défendre aux catholiques mexicains d'envoyer leurs enfants aux écoles où sont enseignés les principes socialistes et de contribuer au maintien de ces écoles. Mgr Ruiz ne peut mettre les pieds au Mexique sans être aussitôt arrêté par ordre du gouvernement. Sa directive aux catholiques mexicains est contenue dans une circulaire publiée par Mgr Diaz, archevêque de Mexico. Les fidèles qui ne s'y conformeront pas ne sont pas menacés d'excommunication. En fait, chaque cas sera jugé séparément par l'autorité ecclésiastique. Les écoles, actuellement fermées, sont à la veille de rouvrir, et l'enseignement socialiste selon les principes de Karl Marx y sera obligatoire.

LOS ANGELES — Douglas Fairbanks et Mary Pickford ont divorcé.

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1934 accuse une situation saine et satisfaisante

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social à Montréal, le mardi 15 janvier, la 60ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman, président de la Banque.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1934 accuse une situation saine et satisfaisante.

Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à $935,823 en regard de $970,350 en 1933. La somme des dépôts s'élève à $103,878,724, soit une progression de $2,835,120 par rapport à l'exercice antérieur. Les dépôts d'épargne ont passé, d'une année à l'autre, de $86,651,362 à $88,884,745. L'actif de la Banque s'établit à $127,196,648, à rapprocher de $126,890,619 il y a un an. L'actif liquide se chiffre par $12,955,472 et l'actif immédiatement réalisable, en augmentation de plus de 6 millions, atteint $79,983,800. Le rapport de l'actif immédiatement réalisable au passif envers le public est de 69.86%; il était de 64.59% en 1933 et de 57.12% en 1932. La somme des prêts et escomptes courants, déduction faite des fonds de prévoyance, ressort à $38,713,731, à rapprocher de $44,603,819 en 1933. Le portefeuille-placements de la Banque s'est accru, d'une année à l'autre, de $42,172,443 à $47,918,314. Il avait déjà augmenté de plus de huit millions et demi de 1932 à 1933.

Le gérant général, M. Ernest Guimont, a commenté le bilan de la Banque et les principaux événements de l'année bancaire. Le président, M. Beaudry Leman, après avoir rendu hommage au dévouement de ses prédécesseurs, a fait une brève revue de la situation générale qui met au jour une amélioration graduelle de l'état des affaires.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'administration, composé comme suit: M. le sénateur Wilson, président du Conseil; M. Beaudry Leman, président de la Banque; sir J.-Geo. Garneau et M. Ch. Laurendeau, c.r., vice-présidents; M. le sénateur C.-P. Beaubien, MM. Armand Chaput, A.-N. Drolet, J.-H. Fortier, C.-E. Gravel, M. le sénateur D.-O. L'Espérance, M. Leo G. Ryan.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ATHEISME

Toutes les écoles mexicaines sous le contrôle du gouvernement—Les insignes religieux proscrits

MEXICO — Le président du Mexique Lazaro Cardenas a émis une stricte règlementation pour les écoles privées, y interdisant les symboles religieux et les faisant passer dans le système des écoles publiques conformément aux réformes projetées par son gouvernement.

Ces règlements stipulent que les écoles doivent être strictement contrôlées par le gouvernement et que leur personnel enseignant doit comprendre des Mexicains dans une proportion de 75%. Tout rapport avec les cultes religieux est interdit; il est défendu de garder n'importe où dans les écoles des insignes religieux comme des gravures, des statues, etc.

Toutes les questions d'examen doivent être soumises au ministère de l'éducation au moins 10 jours avant le concours. Les écoles ne peuvent changer de professeurs sans le consentement du ministère. Tous les professeurs en certaines matières comme l'histoire du Mexique, la géographie et la langue espagnole, doivent être des Mexicains choisis sur des listes présentées par le gouvernement.

L'obligation d'enseigner l'athéisme

Il n'est pas fait mention d'enseignement socialiste ou autre matière controversée. L'Ecole américaine, la plus importante à Mexico, a cependant fermé ses portes. Et l'un de ses directeurs a dit que le ministère de l'éducation les avaient avertis que pour continuer à enseigner il leur faudrait instituer deux nouveaux cours, l'un sur l'athéisme et l'autre sur le socialisme.

Presque tous les enfants des étrangers et nombre d'enfants mexicains étudient dans des écoles privées. L'Ecole américaine n'a jamais autorisé d'enseignement religieux, recevant des élèves de toutes croyances. Les autres écoles étrangères sont françaises, anglaises ou allemandes.

Le procès MacMillan-Brownlee en cour d'appel d'appel

EDMONTON — En juin dernier, Mlle Vivian MacMillan et son père poursuivirent le premier ministre J. E. Brownlee en dommages pour séduction. Le jury accorda $10,000 à la jeune fille et $5,000 au père. Mais le juge Ivès, qui présidait, rejeta ce verdict. L'affaire est en ce moment devant la cour d'appel et peut aller jusqu'au conseil privé d'Angleterre.

TORONTO — Un quotidien du soir de Toronton annonce que M. Armand Lavergne, député de Montmagny, aurait donné sa démission comme vice-président de la Chambre des Communes à la suite de l'exposé du programme de réforme de M. Bennett.

LE SPECTRE DE SERGE STAVISKY

Il plane de nouveau au-dessus des gouvernants, après avoir amené la chute de trois cabinets

PARIS—Le spectre de Serge Stavisky, fameux spéculateur véreux, qui s'est apparemment suicidé il y a exactement un an, au moment où il allait être arrêté par la police, a plané de nouveau au-dessus du gouvernement français. Sa veuve, la belle Arlette Stavisky, s'est en effet présentée à la Chambre des députés pour demander sa mise en liberté sous cautionnement. Aux députés qui l'ont interrogée, elle a déclaré qu'elle avait rendu un faux témoignage sur les allées et venues du 4 janvier 1934 parce que la police l'y avait forcée. La veuve Stavisky a déclaré que ce sont des politiciens "tirant des ficelles derrière les rideaux" qui avaient amené la police à lui faire rendre un faux témoignage.

Arlette Stavisky a déclaré que Henri Poulner, ancien forçat et ami de Stavisky, doit sa remise en liberté et sa grâce à l'intervention d'un ancien ministre de la Justice. Cette accusation sera étudiée minutieusement par le comité d'enquête sur l'affaire Stavisky, laquelle, directement ou indirectement, fit tomber trois cabinets français, provoqua de sanglantes bagarres dans les rues de Paris et fit perdre 40 millions de dollars à l'épargne française.

L'Almanach de la langue française est paru!

"L'Almanach de la langue française", de 1935, publié par les Editions Albert Lévesque, est enfin paru. Le retard de sa publication l'a fait désirer avec d'autant plus d'impatience qu'il est le seul à apporter, chaque année, de l'inédit. Il constitue, depuis vingt ans, "l'almanach de l'élite". Un patriotisme vivant, sain et pratique s'y manifeste à toutes les pages et son action n'a cessé de croître. Tous les ans, "l'Almanach de la langue française" présente les résultats d'une enquête intitulée "La voix d'une génération", poursuivie dans tous les milieux par une pléiade de brillants collaborateurs. Tour à tour MM. Jean Talon, Colbert Boucher, Adrien Desautels, J.-A. St-André, Roger Brossard, Daniel Longpré, Jean Bruchési, Eugène Lapierre, Jacques Rousseau, Pierre Daviault étudient le problème de la Jeunesse en rapport avec la Vie politique, la Vie économique, la Vie agricole, la Vie ouvrière, la Vie professionnelle légale, la Vie professionnelle médicale, la Vie universitaire, la Vie artistique et musicale, la Vie scientifique et la Vie littéraire. Point n'est besoin de s'étendre longuement sur l'intérêt exceptionnel qu'offrent ces études. Il faut remercier les enquêteurs d'avoir su voir, et de n'avoir pas reculé devant les conclusions qui s'imposaient. Leur critique est juste, toujours constructive, et garde un souci louable d'objectivité.

M. Albert Lévesque aborde le problème de l'éducation du point de vue pratique, dans son prochain volume "L'éducation canadienne-française". Les deux premiers chapitres de cet ouvrage, publiés en primeur dans "L'Almanach de la langue française", font prévoir un livre de premier plan.

Dans une deuxième enquête, l'éditeur a cherché à faire le bilan de notre situation dans le domaine de l'industrie. Il consacre le "Bottin Economique" à une liste détaillée de maisons appartenant à des Canadiens français. Cette enquête, d'une portée considérable, nous réserve des surprises. Elle illustre bien, à la fois, notre activité sur des terrains, et nos carences.

Les caricatures de Robert La Palme ajoutent à cette édition de vingtième anniversaire un cachet artistique. La série des "Figures Géométriques", absolument inédite, est, sans contredit, la meilleure que La Palme ait offerte jusqu'ici et touche un sommet, jamais atteint chez nous dans l'art de caricaturer.

Un Bottin national et le catalogue analytique des Editions Albert Lévesque complètent "L'Almanach de la Langue Française", en vente, au prix de $0.25 l'unité ($0.30 franco) chez l'éditeur, 1735, rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

LE CHANGE

15 janvier

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Etats-Unis—7-32% esc.

Franc français	0.0656
Livre anglaise	4.8768
Franc suisse	0.3233
Belga belge	0.2335
Lire italienne	0.0858
Couronne suédoise	0.2519
Couronne norvégienne	0.2454
Couronne danoise	0.2182
Mark allemand	0.4010
Couronne hollandaise	0.6749

LE MARCHE

15 janvier

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.50—$4.50
Moyens	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.75—$2.25
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$3.75—$4.50
Moyens	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.25—$4.00
Moyennes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.75—$2.25
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$6.00
Moyens	$3.00—$4.00
Vaches—	
Bons	$2.50—[illegible].00
Moyennes	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.35—$1.50
Pour conserve	.75—$1.50
Taureaux—	
Bons	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.25—$1.35
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$35.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$7.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$5.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$7.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$6.50
Très pesants	$5.75
Légers et maigres	$5.50—$6.50
Truies No 1	$5.75
Truies No 2	$5.25
Inférieurs	$4.00—$4.50
Verrats	$3.00—$3.50
Agneaux	
Bon poids moyen	$5.50—$6.00
Ordinaires	$3.00—$4.00
Moutons	
Bons pesants	$1.25—$1.50
Bon poids moyen	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crèmerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	20½
Crème—	
Table	.20
Spécial	.18
No 1	.16
No 2	.13
Oeufs	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, larges la douz.	.25
Grade A, moyens, la douz.	.22
Grade B, larges, la douz.	.20
Grade C, moyens, la douz.	.18
Poulettes, la douz.	.20

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.75

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$31.00
Moulée. La tonne	$32.00
Gruau—	
(Prix de détail)	
Le sac de 80 livres	$3.40
..Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—	
(Gros)	
Pommes de terre nouvelles du Manitoba—	
1 minot	.35
(Détail)	
Pommes de terre nouvelles du Manitoba—	
1 minot	.40

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 13 janvier 1935

GRAINS	Mardi 8	Mercredi 9	Jeudi 10	Vendredi 11	Samedi 12	Lundi 14
Blé No 1 Nord	80⅛	80	80⅛	79⅜	79⅜	78⅛
2 Nord	76⅛	76⅝	76⅝	75⅝	75⅝	74⅛
3 Nord	72⅝	72⅝	72⅜	72⅛	72⅝	71
Avoine 2 CW	44⅜	44⅜	44⅝	44	55⅝	43⅝
3 CW	39⅝	39⅝	39⅝	39	39⅝	39½
Orge 3 CW	53⅝	53⅝	53⅛	52⅝	52	50⅝
4 CW	49⅛	48⅞	48⅝	48⅛	47½	45⅝
Lin 1 CW	49⅛	48⅞	48⅝	48⅛	47½	45⅝
2 CW	146⅝	146⅝	146⅝	145⅛	144½	143⅛
Seigle 2 CW	142⅝	142⅝	142⅝	141⅛	140½	139⅛
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	58⅛	58	57⅝	56⅛	56	54⅝
Avoine 2 CW	80⅛	80	80⅛	79⅝	79⅝	78
Orge 3 CW	43⅛	43⅛	43⅝	42½	42⅝	42⅝
Lin I CW	54⅛	53⅝	53⅝	53⅛	52½	50⅝
Seigle 2 CW	146⅝	146⅝	146⅝	145⅛	144½	143⅛
Options						
Blé mai	57⅝	57½	57⅝	56⅛	56	54⅝
Juil	84⅛	84	84⅛	83⅝	83⅝	82
	84½	83⅞	83⅝	83⅝	83⅛	82
Avoine mai	44⅛	44⅛	44⅛	43½	43⅝	42⅝
Juil	44⅛	44	44	43⅝	43⅝	42⅝
Orge mai	57⅛	56⅞	56⅝	56⅛	55½	53⅞
Juil	56⅝	56⅛	56⅛	56⅝	54⅝	53⅛
Lin mai	149⅝	149⅝	149⅝	148⅛	147½	146⅛
Juil	148⅞	149	149	147⅝	146⅝	145½
Seigle mai	61⅛	61	60⅝	59⅝	59½	58⅝
Juil	61⅝	61½	61⅛	60⅛	59⅞	58⅝

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

LA FEMME AUX YEUX FERMÉS

Par Pierre L'ERMITE

NUMERO 9

(Suite)

Sous l'excitation lancinante de Mélanie, l'affaire eut même sa suite grotesque, car Mme Hughe crut devoir faire venir un accordeur pour vérifier si l'instrument n'avait pas été abîmé par les doigts malhabiles de la domestique.

— Vous comprenez, ma fille, explique Mme Hughe, il ne faut pas qu'après notre départ, M. Mathatias constate que son instrument a été détérioré par nous. Ce ne serait pas délicat. Cela coûtera ce que cela coûtera, mais j'ai toujours aimé les mains propres... Je veux dire l'honnêteté en affaires.

— Madame pourra retenir sur mes gages le prix de l'accordeur.

— Je verrai!... Je ne dis pas oui... Je ne dis pas non... Cela dépendra...

— C'est trop fort! s'est écrié Louis Hughe, entrant, à ce moment, dans la cuisine.

— Pourquoi trop fort? Qui casse la vaisselle la paye!... intervient Mélanie. Moi, quand je casse une assiette...

— Si ma mère vous fait jamais payer le prix de l'accordeur, je vous le rembourse... murmure Louis à l'oreille de Marie.

Car, plus la persécution se précise d'un côté, plus Louis traite Marie avec une courtoise déférence; il évite toute scène violente, sachant à quel point la jeune fille en souffre; mais il guette chaque occasion de lui faire discrètement plaisir.

Un soir, il lui apporta une mouette vivante qu'il avait abattue en mer d'un coup de fusil.

— Vous la placerez sur votre chapeau en souvenir de moi...? Je vous offre l'apprêtage et la monture...

Marie prit la pauvre chose blanche, à l'aile ensanglantée, aux yeux fous:

— Je l'accepte... mais pas pour mon chapeau!

— Qu'allez-vous en faire?

—Me permettez-vous de la garder vivante?

— Oh! je vous permets tout!

— Alors, c'est bien.

— J'ai l'impression que vous n'admirez pas mon coup de fusil?

— Que vous faisait donc cette pauvre bête...? Aviez-vous faim..? Vous venez ici passer vingt-quatre heures, et vous éprouvez tout de suite le besoin de tuer pour tuer!... Vous trouvez en ce geste sauvage quelque chose d'admirable? Moi, j'ai toujours le coeur serré, quand je vois décrocher un fusil...

Marie Durand avait donc emporté sa mouette, et, après l'avoir pansée, elle l'installa dans le fond du jardin. Sauvage avec tout le monde, l'oiseau de mer apprit peu à peu à connaître Marie qui, sur sa bourse personnelle, lui achetait du poisson.

Cette "sensiblerie" faisait hausser les épaules à Mélanie:

— Ca, c'est tout simplement une comédie de plus!

Mais, encore là, Marie ferma les yeux, et voulut oublier ce que ses oreilles avaient entendu.

Un samedi, Louis la rencontra au pied des falaises: elle cherchait des coquillages.

— C'est peut-être pour la mouette?

— Oui, ce matin, d'autres mouettes ont passé très haut dans le ciel... La mienne faisait des efforts désespérés pour s'envoler, elle aussi, vers la mer et vers la liberté. Alors j'ai eu pitié d'elle, et je suis venue ici pour lui trouver des coquillages qu'elle aime... J'en ai déjà plein mon petit panier...

Louis ouvrit le panier:

— Vous avez trouvé cela toute seule?

— Je suis bien avec un vieux matelot qui demeure du côté des Cressonnières. Il m'aide à trouver ce qu'il faut... Tenez... aujourd'hui, il m'a donné ces "équilles"?

— Et c'est moi, la cause de tout ce tracas!

— Ce que je vous ai dit, je l'ai répété souvent à mon frère qui, lui aussi, était grand chasseur...

— Ah! votre frère était chasseur?

Marie s'aperçut, qu'une fois encore, elle venait de trop s'avancer, et elle rougit d'un seul coup.

Louis l'observait.

Avec sa mise simple et modeste, au bord de cet océan, la figure animée par le grand air et l'émotion, tout le soleil du soir allumant l'or pâle de ses cheveux magnifiques, Marie Durand était ainsi exquise à voir...

Mais ce qui intriguait de plus en plus Louis, c'est que, derrière cette apparence élégante et cette fraîcheur de jeunesse que tant de jeunes filles du peuple possèdent, il devinait chaque jour davantage une culture profonde, s'ajoutant à la délicatesse naturelle que, dans toutes les classes sociales, les âmes peuvent avoir.

Sans être musicien, il avait pourtant pressenti ce que révélait le jeu de la jeune fille surprise au piano, l'autre dimanche... Et il se rappelait telle conversation où, subitement, des éclairs illuminaient le mystère de tout un passé.

Ils marchaient, ce soir-là, l'un à côté de l'autre...

Marie, attentive aux coquillages... Louis, attentif à Marie.

Une famille anglaise les croisa, un peu désorientée. Celui qui paraissait le père demanda en anglais où était la villa Victor-Hugo? Louis Hughe fit un geste évasif indiquant qu'il ne comprenait pas. Marie Durand hésita... mais, le renseignement étant facile, en quelques mots rapides elle répondit...

Les Anglais prirent Louis et Marie pour un jeune ménage; et remercièrent chaleureusement Monsieur et Madame.

Louis Hughe en parut tout joyeux:

— Monsieur et Madame... Ca, c'est tout à fait gentil...! Alors, vous parlez aussi anglais...?

— Oh! vous savez... les domestiques parlent, un peu toutes les langues.

— C'est entendu! avec vous, rien ne compte. Vous avez la distinction d'une femme du monde... Vous savez une foule de choses... Vous jouez admirablement du piano... Vous chantez... Vous parlez anglais... Vous êtes douce... pieuse... délicate... Mais tout cela, pour vous, n'existe pas...

— Je suis la pauvre petite Marie Durand qui vous demande la permission de vous quitter pour aller préparer sa table...

— Toujours la même fin de non recevoir!...

Louis regarde la jeune fille avec des yeux qui ne cachent plus leur tendresse.

— Savez-vous Marie, que tous les jours, vous me faites du bien?

— Je cherche à faire mon service le mieux possible.

— Ne vous dérobez donc pas encore!... Il ne s'agit pas de votre service, mais de votre exemple. Quand une âme est haute, elle fait monter autour d'elle... Marie, votre âme est haute!...

— Monsieur Louis, je voudrais m'en aller!...

— Etes-vous maintenant un peu moins malheureuse chez nous?

— Mais je ne me plains pas...

— Vous ne vous plaindrez jamais.

— Monsieur Louis... Mélanie ne va pas être contente!...

— Si vous saviez ce que cela m'est égal!... Enfin, puisque vous avez si peur, je vous laisse partir... A tout à l'heure, Marie...? Voyons... Dites-moi au revoir..? Je vous tends la main..? Ce n'est pas bien méchant!... Et à la face du ciel et de la terre!...

. . . .

Mélanie ne va pas être contente!... A quel point Marie se trompe. Ce soir, Mélanie exulte! Célestin était rentré de la gare avec l'auto vide, la cuisinière, toujours aux aguets, lui a demandé ce qu'il avait fait de son "jeune singe" — expression de l'intimité. Célestin avait répondu que le "singe bis", arrivé sur la plage, avait manifesté tout à coup le violent désir de prendre l'air avant le dîner... Ca lui avait pris, comme ça!... subitement!... Et c'est ainsi que la voiture était rentrée vide à la villa.

— Eh bien! moi, j'ai une idée!... Où est la femme de chambre..?

En quelques instants Mélanie a parcouru la villa, et constaté l'absence de Marie.

— Je parie qu'ils sont ensemble..? Je parie!... je suis certaine!... Je donnerais ma tête à couper!...

La villa possède un belvédère, et même—toujours gracieuseté du père Mathatias—une vieille lunette marine, avec laquelle les locataires s'amusent à regarder au large passer les navires.

Mélanie grimpe aussitôt sur la terrasse. Et, sans lunettes, elle aperçoit, en effet, Louis Hughe marchant lentement côte à côte, sur la plage, avec la femme de chambre. Célestin, qui regrette d'avoir trop parlé, suit lentement... à contre coeur:

— Ah! mon vieux Célestin, tu ne peux donc pas garder ta satanée langue! Ce soir, tu vas encore te faire attraper par ta femme!...

La cuisinière est de plus en plus excitée:

— Cette fois, il faut que la patronne mette le nez dessus!...

Mélanie redescend chercher Mme Hughe, laquelle est plongée, avec un intense intérêt, dans le feuilleton de son journal de Paris.

— Madame, vous êtes peut-être inquiète de M. Louis qui n'est pas encore rentré...?

— Non, je ne suis pas inquiète du tout... j'ai vu revenir Célestin...

— Mais Célestin était seul!

— Je suppose que mon fils a voulu faire un tour de plage..? peut-être se baigner...?

— Madame suppose toujours!...

— En tout cas, il n'y a pas eu d'accident?

— Pas d'accident..? oui et... non.

— Que voulez-vous dire...? Parlez! Mais parlez donc!...

— J'aimerais mieux que Madame voie...

— Voir quoi?

— Venez avec moi!

— Où?

— Au belvédère...

— Quelle est encore cette mystification?

— Eh bien... vous venez!... Seulement dépêchez-vous!... Vous pourriez manquer la représentation... Je vais vous aider...

Mme Hughe n'aime pas l'escalier du belvédère qui est branlant et rude pour ses vieilles jambes. Mais devant l'insistance de Mélanie et un peu inquiète tout de même, elle monte... Et elle n'est pas plutôt arrivée que, d'un doigt vengeur, la cuisinière lui indique un coin de plage où Louis Hughe parle avec Marie Durand.

— Ce sont eux...?

— Si ce sont eux!...

— En effet...

Mme Hughe les voit aller... venir... Louis, évidemment heureux... Marie, les yeux baissés, le panier de coquillage pendant au bout de son bras... Mme Hughe aperçoit nettement, à la lorgnette, le geste affectueux de son fils, tendant avec insistance la main à la jeune fille. Et pendant que Marie remonte vers la villa, Louis la regarde... la contemple s'éloigner jusqu'au moment où un pli de la falaise la dérobe à sa vue.

Maintenant Mélanie se croise les bras, et d'un ton de justicière:

— Est-ce que Madame va tolérer plus longtemps ce manège-là dans sa maison?

Mme Hughe ne répond pas.

— Madame accepte? insiste la cuisinière sur un ton de plus en plus agressif... Madame encaisse...?

— En somme, je ne vois là rien d'absolument décisif...?

— Ah!... Il faut à Madame de "l'absolument décisif"!... Peste!...

— S'ils voulaient mal faire, ils se cacheraient...?

— Ils s'affichent seulement!...

— Ecoutez, Mélanie... vous me poussez à quelque chose de bien grave...

— C'est si grave que ça de balancer une aventurière...? Cette fille est alors tellement en pied ici que Madame n'ose déjà plus!...

— Ce n'est pas "cette fille", c'est mon fils qui m'arrête. Je le connais... Il est violent... très violent! J'aimerais mieux agir quand il ne sera pas là; et surtout, sans le mettre personnellement en cause... la renvoyer, cette Marie, pour un motif où lui ne serait pas en jeu... Je suis mère, après tout!... Vous me comprenez, Mélanie?

— Si je comprends! je comprends tout, moi! Et tout cas, ce soir, vous avez vu. Vous dites: ce n'est pas décisif!... Je ne peux pourtant pas!...

Ici, Mélanie se met à rire d'un rire infernal. Puis, brusquement, elle se frappe le front:

— Attendez!... Du décisif...? je vais peut-être vous en avoir bientôt... J'ai une idée!... Et je suis en veine d'idées. Pas vrai, Célestin?

Célestin bredouille quelque chose qui veut être une approbation. Mélanie alors le fixe, et répète:

— Pas vrai, Célestin?

— Pour ça, Mélanie, il n'y a pas à dire non!

Mme Hughe s'attarde à regarder son fils qui, maintenant se promène seul, pensif, au bord des flots...

— Pauvre grand!... murmure-t-elle... Si c'est exact, il faut pourtant que je le défende contre lui-même... Ah! les malheureuses mères...

Les deux femmes redescendent lentement. A la coupure du premier étage, Mélanie indique le jardin:

— Regardez... Encore elle!...

Marie, accroupie sur ses talons, jette avec un geste joli coquillages et poissons à la mouette qui sautille auprès d'elle. Quand le repas est fini, la jeune fille prend l'oiseau, lisse ses plumes, l'embrasse et, rêveusement, le laisse aller...

— Chipie!... comédienne!... Tartuffe!... Je te le zigouillerai, ton sale corbeau!... clame Mélanie en étendant vers le calme du jardin un poing lourd de toute sa haine.

CHAPITRE XXI

En effet, Mélanie a maintenant une idée, ou plutôt elle va renouveler, en l'emplifiant, un geste connu, et qui lui est devenu familier. Elle en parle le soir même à Célestin:

— Nous ne pouvons plus rester ainsi; il faut absolument savoir ce qu'est cette Marie Durand... Et on ne le saura qu'en fouillant dans sa malle. Ca, pour moi, c'est devenu l'évidence même.

— Possible! mais c'est beaucoup plus grave!... objecte Célestin, dont le père fut gendarme, et dont la femme reste, malgré tout, une âme très droite de simple.

— Grave, ou pas grave... le vin est tiré, il faut le boire! Et nous le boirons ensemble... Je vous invite!...

— C'est que pour fouiller dans sa malle... il faut l'ouvrir!... la forcer!...

— Et puis après..?

— Mais c'est considérable! Si jamais ma femme l'apprenait!...

— Quel besoin de lui dire? Moi, je me charge déjà d'avoir les clés...

— Par quel moyen..?

— Je ne sais pas... mais je les aurai... Ah! Célestin... Mélanie est femme, et ce que Mélanie veut!...

— Le diable le veut!... conclut le chauffeur, en riant un peu jaune.

— Mettons "le diable"... Après tout, il ne me déplaît pas, ce gaillard-là!

Depuis ce moment, toute l'attention de Mélanie se concentre sur cet objectif: avoir pendant une heure les clés de la malle de Marie Durand.

Alors, fidèle à une sorte de tactique reptilienne instinctive, elle redevient douce, prévenante, attentive à ce que Marie soit contente, apaisée, détendue... pas sur ses gardes.

Et surtout, elle lui facilite l'assistance à la messe, car c'est toujours le moment rêvé pour le mauvais coup à faire.

— Si même vous voulez y aller en semaine...? lui dit-elle un jour... je m'arrangerai. Quand ces Messieurs ne sont pas là, tout devient si facile.

Obscurément, dans son subconscient, Marie est inquiète. Que prépare-t-elle encore, cette Mélanie? lui murmure une voix intime, que Marie entend sans la préciser. Les âmes ont ainsi leurs pressentiments...

Or, un dimanche matin, Marie Durand étant prête à l'heure de la messe, et s'en allant déjà, s'arrête, pose son sac sur la table de la salle à manger, car Madame l'appelle au second étage pour une commission en ville. Mélanie, toujours aux aguets, s'en aperçoit, ouvre vivement le sac, en tire un petit trousseau de clés... Et quand Marie redescend, la cuisinière lui met elle-même le sac dans dans la main:

— Ce doit être pour trois fois rien que Madame vous a sonnée...? Dépêchez-vous... vous allez être en retard!... Vous prierez pour ma conversion...? ajoute-t-elle avec un sourire qui voudrait être un sourire, et n'est qu'un rictus nerveux découvrant des dents jaunes.

Marie s'en va, ne cherchant plus à comprendre.

La cuisinière le regarde s'éloigner jusqu'à ce pli de terrain où, quelques jours auparavant, Marie avait disparu aux yeux rêveurs de Louis Hughe, et, certaine enfin de n'être pas surprise, Mélanie appelle Célestin.

— Allons, vivement!... Montons... j'ai les clés!... Mais montons!... Dépêchez-vous?...

Célestin, en train d'allumer un petit cigare pris à l'instant dans la boîte de Monsieur, paraît avoir, de moins en moins, de goût pour ce coup de force. Pourtant, ce matin, il va suivre encore, en se répétant, comme tous les faibles, que, cette fois, c'est bien la dernière fois!... car il commence à en avoir assez!... trop!... de cette Mélanie impérieuse et méchante, etc.

— Mais dépêchez-vous!... clame la cuisinière... Vous finirez votre cigare tout à l'heure...

— Pas du tout... il est trop bon!... je le garde.

— Ah! si vous voulez... c'est maniaque, les hommes...

Les voici tous les deux dans la chambre de Marie. Cette chambre ne les intéresse plus; ils la connaissent.

Le seul objectif, c'est la malle...

Vivement Mélanie essaye les clés... Quelle chance!... elles vont parfaitement... La malle est enfin ouverte, et, dès la première inspection, la figure de la cuisinière rayonne de joie.

La malle est comble de linge... et pas du tout du linge de domestique, mais de la lingerie, des mouchoirs brodés, des blouses élégantes, des chemises avec — témoignage écrasant! — des initiales qui ne sont pas celles de Marie Durand... mais R. C. ou R. tout seul... ou quelque chose qui ressemble à ce que les nobles appellent un blason...

Il y a spécialement deux magnifiques portefeuilles, dont l'un a dû appartenir à un officier aviateur— son portrait est encore dedans, — une bague en or avec un cachet... une paire de draps ornés de jours... Mélanie avide, nerveuse, choisit quelques mouchoirs, une taie d'oreiller avec un petit blason brodé au coin, en bleu.

— J'en ai assez avec ça!...

— Evidemment!

— Célestin, aidez-moi maintenant à remettre tout en place... Qu'avez-vous à me contempler ainsi, stupidement, les bras croisés...?

En effet, pataud, et fumant toujours son cigare, Célestin, a simplement regardé, sans prendre aucune part à la violation de la malle. Mais il ne peut pas refuser de ramasser les paquets de linge posés sur le plancher; et il les passe, oh!... sans empressement, à Mélanie qui toute rouge, presque cramoisie, les empile à la diable. Il y en a tellement que tout semble ne plus devoir tenir dans cette malle. Alors, d'un genou puissant et de ses deux mains largement étendues, Célestin tasse et tasse encore... Mélanie ajoute son poids... Enfin, les deux serrures de cadenas peuvent fonctionner.

Seulement un nouveau scrupule surgit chez Célestin: Comment fera-t-on pour remettre les mouchoirs et la taie d'oreiller quand on les aura montrés à Madame...?

— C'est très simple!... on ne les remettra pas du tout!

— Et si Marie s'en aperçoit..?

— Je lui répondrai d'aller les réclamer chez le commissaire de police. Et je vous garantis qu'elle s'en gardera bien!...

Quelques minutes après, Mélanie est descendue chez Madame qui devine tout de suite, et ne cache pas son agacement d'être ainsi poursuivie sans relâche, et acculée à prendre une décision... elle qui est l'indécision même.

— Vous m'avez demandé, Madame, des preuves qui fussent complètement en dehors de M. Louis... je vous en apporte quelques échantillons... Voilà!...

Mélanie, triomphante, étale devant Mme Hughe la taie d'oreiller au blason joli... les mouchoirs élégants... Et elle commence âprement les résultats de sa perquisition:

— Il y en a cinquante kilos comme ça!... Une lingerie comme Madame n'en a jamais eu... et n'en aura jamais!... N'est-ce pas, Célestin... une lingerie de président de la République!...

— Moi, je ne m'y connais pas..., mais ça m'a paru tout plein... exquis!

— Et à des initiales qui ne sont nullement les siennes!...

— Alors, que concluez-vous..? interroge Mme Hughe.

Mélanie laisse tomber ses bras:

— Mais c'est l'évidence même!... Que conclure, sinon que nous sommes en présence d'une effrontée voleuse... Je comprends maintenant pourquoi elle affirme n'avoir jamais servi... C'est pour qu'on n'aille pas demander des renseignements dans la maison d'où elle a été chassée. Car, pour avoir servi, elle a servi certainement!

—A moins que... insinue Célestin.

— A moins que...? répète Mme Hughe.

— Je m'excuse de dire cela... je voudrais rattraper mon mot...

— Dites!... Dites!... s'écrie Mme Hughe qui s'énerve de plus en plus. Nous ne sommes pas à un moment où l'on peut tolérer des réticences.

— A moins que Marie ne soit tout simplement une de ces filles de Montmartre... dont le métier exige du beau linge...

— Mais il serait à ses initiales?

— Oh! il y a, là-bas, du côté de la rue Veron, près la place Pigalle, des Décrochez-moi ça où l'on trouve tout ce qu'on veut, pourvu qu'on ne soit pas exigeant sur ces petits détails.

— Et comme M. Louis, continue Mélanie, sauf votre respect, Madame, avait le tort d'être toujours fourré dans ce quartier-là...

— Il n'y va plus!...

— Plus besoin d'y aller... Monsieur l'a amenée ici!... On porte en ville!... D'ailleurs, nous sommes en présence d'une roulure dont il faut se débarrasser tout de suite... ou alors la maison change de nom... et moi, je n'y reste plus!...

Un silence tombe... Mélanie croise les bras sur sa poitrine:

— Vraiment, je me demande ce que peut bien attendre Madame!...

— Je vous l'ai déjà dit!... J'attends que M. Louis soit reparti pour Paris. Je ne veux pas d'éclat dans ma maison. Quand mon fils reviendra, ce sera fini... il se trouvera en présence d'un fait accompli.

— Alors, jusqu'à quel moment devrons-nous conserver ce... fumier?

— Mélanie, pas de gros mots; cela me choque toujours. Je vous demande la paix jusqu'à demain soir, ou mardi matin, au plus tard... Ma bonne Mélanie, pensez que je suis vieille... que ces émotions me brisent... Ce n'est pourtant pas difficile de me servir!... Je ne suis pas méchante... Et c'est justement moi qui tombe sur...

— ... une Marie Durand!... Enfin, j'ai patienté jusque-là!... Pour Madame, je patienterai encore quarante-huit heures... Mais pas plus!... car Madame ne sait comme c'est dur pour une honnête femme d'être sans cesse en rapport avec des êtres pareils!

— Et ses clés..? demande Célestin.

— Oh! il n'y a qu'à les jeter sur la table de la salle à manger où était son sac. Elle croira qu'elles sont tombées... Et puis, après tout, elle croira ce qu'elle voudra! Si elle n'est pas contente, je lui débarbouillerai sa poudre de riz avec ma relavette.

AU SACRE-COEUR

Bénédiction des enfants

Dimanche après-midi eut lieu dans l'église la bénédiction des enfants. Cérémonie touchante entre toutes et l'une des plus aptes à faire comprendre aux enfants l'amour de l'Enfant de la Crèche pour eux. Suivant la belle tradition, tous les enfants sont venus adorer Dieu, fait Enfant par amour pour eux. Il s'est fait semblable à eux afin de gagner plus facilement leur coeur et toute leur soumission. La cérémonie fut très belle et les cantiques exécutés par notre chorale étaient des plus appropriés. Tous les assistants en garderont un profond souvenir.

Aux Prières

Le Révérend Père Curé recommandait aux prières M. Auguste Lalonde, dimanche dernier. Monsieur Lalonde est très gravement malade actuellement. Depuis trois ans déjà il demeure chez son beau-frère, M. Arnal, à Fannystelle. Mais il est un des anciens de notre paroisse du Sacré-Coeur, un ouvrier de la première heure, un bienfaiteur insigne, et l'ami de tous ceux qui l'ont connu. C'est donc un devoir pour tous de prier pour lui pendant cette grave maladie et de demander à Dieu de nous le garder encore longtemps.

Précieux encouragements à la jeunesse française de Winnipeg

Lettres du Cardinal, de Leurs Excellences Monseigneur l'Archevêque de Winnipeg et Monseigneur Lajeunesse:

Archevêché de Québec,
le 3 décembre 1934.

Révérend Père P. Dussault, O.M.I.,
Winnipeg, Man.

Mon cher Père,

Je ne puis que bénir votre projet plein de zèle pour le bien de votre jeunesse catholique. Malheureusement, les demandes de secours qui affluent de partout à la fois m'empêchent de pouvoir vous envoyer plus que la modeste obole ci-incluse. Mais croyez bien à mon pieux attachement en N.-S. et M. I.

† J.-M. Rodrigue, Card. Villeneuve, O.M.I.
Archevêque de Québec.

* * *

Winnipeg, Man.,
le 4 janvier 1935.

R. P. Paul Dussault, O.M.I.,
Eglise du Sacré-Coeur,
597, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Mon Révérend et cher Père,

C'est de tout coeur que je bénis votre projet pour le plus grand bien de la jeunesse catholique et française de Winnipeg. De toute évidence, il vous faut grouper votre jeunesse au Sacré-Coeur, si vous voulez la protéger contre les assauts de l'ennemi et la garder franchement catholique et française.

Votre gymnase est, à coup sûr, un moyen très efficace pour grouper les jeunes; mais vous ne devez pas oublier les directions de notre T.-S. Père. Votre groupement doit être un centre d'apostolat intense et d'action catholique. Vous y avez pensé, j'en suis certain, et c'est ce qui marquera le succès que vous ambitionnez.

C'est en effet toute la paroisse, et tous les Canadiens français qui en profiteront. C'est pourquoi, j'exhorte tous ceux qui peuvent le faire à vous seconder et à vous prêter main-forte. Ils travailleront ainsi à une oeuvre des plus utiles et des plus importantes pour la survivance catholique et française à Winnipeg.

Veuillez, Révérend Père, accepter mon obole et ma paternelle bénédiction pour vous et votre oeuvre.

† ALFRED-ARTHUR,
Archevêque de Winnipeg.

* * *

Le Pas, Man.
le 21 décembre 1934.

R. P. Paul Dussault, O.M.I.,
Sacré-Coeur,
Winnipeg, Man.

Mon Révérend et cher Père,

La laborieuse corvée des lettres du jour de l'an ne me permet pas de vous faire une longue dissertation sur l'opportunité, l'utilité et la nécessité d'une oeuvre telle que celle que vous avez entreprise. D'ailleurs, ce serait de ma part peine perdue puisque personne plus que vous n'est convaincu de tout cela. Inutile de prêcher à un converti...

Cependant pour vous prouver ma sympathie, je vous envoie mon humble obole, l'obole de l'évêque missionnaire, ce qui est synonyme d'évêque mendiant. Je ne crois pas cependant manquer à la justice envers les missions en soustrayant ces quelques dollars pour aider à la réalisation de votre noble projet. A l'aumône matérielle, soyez assuré que je ne manquerai pas d'ajouter celle de mes prières pour le succès de votre entreprise.

Sans vouloir le moins du monde poser en docteur, me permettrez-vous, cher Père, de formuler un conseil auquel, j'en suis sûr, vous avez déjà songé. Votre "palestre" n'atteindra son but tout entier que si elle vise et obtient de former une élite, un noyau vraiment catholique adonné à l'action catholique suivant les directions formulées par le T.-S. Père. Il ne faut pas oublier le "Mens sana" dans le "corpore sano".

Je fais les voeux les plus ardents afin que votre souscription rencontre toute la sympathie qu'elle mérite et j'espère que 1935 verra votre beau rêve devenir une réalité.

A vous personnellement, je souhaite "tout ce qui rend heureux, tout ce qui rend saint, tout ce qui pousse vers le Ciel". Avec ces souhaits, daignez, cher Père, agréez l'hommage de ma plus cordiale bénédiction pour vous et votre entreprise.

† Martin LAJEUNESSE, O.M.I.
Vicaire Apostolique du Keewatin.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

WINNIPEG

Une causerie sur Molière

Le mardi 22 janvier, à 8 h. du soir, salle C (Broadway) à l'Université, soirée de l'Alliance Française; le conférencier sera M. G.-R. Brunet qui parlera sur Molière. On assistera en même temps à une scène du "Bourgeois Gentilhomme" interprétée par MM. Paul Dugal et Louis Gauthier.

Invitation à tous. L'entrée est gratuite.

Mort de Mme A.-L. Picard

Madame A.-L. Picard, épouse de feu A.-L. Picard, employé du Canadien Pacifique, est décédée à son domicile, 214, rue Austin Nord, à l'âge de 72 ans. Elle résidait à Winnipeg depuis 50 ans. Elle était née à Saint-Rémi, P.Q.

Lui survivent, un fils, le Dr J. Picard et une fille, Mme H. Crouden, de Winnipeg.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui à l'église de l'Immaculée-Conception. Inhumation dans le cimetière Sainte-Marie.

La population du Grand Winnipeg

La population du grand Winnipeg, qui comprend la ville de Winnipeg et les villes avoisinantes, serait de 305,735 habitants, d'après le dernier calcul de la 57e édition du "Winnipeg City Directory".

Neuf noms seulement se retrouveraient en 1935 de ceux qui ont paru en 1878. Ce sont ceux de MM. Dr Charles N. Bell, John F. Caldwell, W. Code, Ch. W. Graham, L. McGinn, Robert G. McPhillips, ex-maire, Th. Ryan, Af. Warner, Ed. M. Wood.

Les noms qui se retrouvent le plus sont les Smith (1100), les Brown (569), les Wilson ou Willson (522), les Jones (376). Le nom populaire juif Cohen se retrouve 140 fois, et le nom irlandais Cohan seulement 8 fois.

M. Pierre de L. Taché

Les nombreux amis de M. Taché se réjouiront d'apprendre qu'il a été nommé Chef Conjoint du Service des Crédits à son arrivée au Bureau-Chef à Montréal. M. Taché prend donc charge d'un département très important de la Banque. C'est la reconnaissance par ses supérieurs de sa haute compétence et de ses autres qualités. M. Taché a pris possession de sa charge immédiatement.

Chevaliers de Colomb

Le Conseil Provencher regrette de noter la mort de deux de ses membres dans le courant de la semaine dernière: MM. J. A. M. Rodrigue et Horace Chevrier.

L'initiation, pour raison majeure, est remise au 17 février.

On commence à discuter le concours de Bridge annuel, dont la date sera fixée sous peu.

La prochaine assemblée aura lieu le 24 courant; elle sera suivie d'une petite fête intime sous la direction du frère Léo Millette.

Mort d'un ancien prieur de la Trappe

Samedi est décédé à la Trappe de Saint-Norbert le R. P. Louis, ancien prieur du monastère. Il était dans le monde le comte de Bourmont, petit-fils du maréchal de Bourmont qui servit sous Napoléon et commandait l'armée qui s'empara d'Alger en 1830.

Né en France en 1854, le R. P. Louis y entra chez les Trappistes en 1886 et fut ordonné prêtre en 1890. Il vint à Saint-Norbert en 1893 et y passa 42 années de sa vie. Le R. P. Louis était bien connu à Saint-Boniface et à Winnipeg où on l'estimait hautement. Ses funérailles ont eu lieu dimanche à la Trappe de Saint-Norbert.

Au "Free Press"

M. E.-H. Macklin a annoncé sa retraite comme gérant général du "Winnipeg Free Press". Il reste président de la compagnie et directeur de la "Canadian Press". M. Macklin était gérant général du "Free Press" depuis 35 ans; depuis 1912 il était à la fois président et gérant général. Le poste de gérant général passe à M. Victor Sifton, qui dirigeait le "Regina Leader-Post" et le "Saskatoon Star" deux autres journaux appartenant à la famille Sifton.

PETITES NOTES

Mlle Anne-Marie Boiteau est retournée à Dryden, Ont., après avoir passé quelque temps chez ses parents, M. et Mme J.-H. Cardinal, rue Ruby.

* * *

Mlle Marie-Ange Leverrier, de Moose Jaw, de passage à Winnipeg, était en visite chez Mlle Laurette Théaume.

NEW-YORK—La chanteuse d'opéra, Marcella Sembrich, est morte à 76 ans.

M. et Mme C.-F. Cardinal ont fêté leurs noces d'or

SAINT-HYACINTHE—M. Charles-Félix Cardinal, maître de chapelle à Notre-Dame-du-Rosaire, de Saint-Hyacinthe, et Mme Cardinal, née Clarina Tremblay, ont fêté le 7 janvier le cinquantième anniversaire de leur mariage. M. Cardinal est âgé de 70 ans. M. et Mme Cardinal se marièrent à Westbrook, Me., le 7 janvier 1885. Une messe spéciale eut lieu à Notre-Dame-du-Rosaire, chantée par le R. P. N. Ferron, O.P., curé, à l'occasion de leurs noces d'or. Les jubilaires n'ont pas d'enfants. M. Cardinal est originaire de Saint-Denis-sur-Richelieu, comté de Saint-Hyacinthe. Après une dizaine d'année d'expérience dans l'assurance-vie, il entra au service fédéral de l'immigration, et fut pendant près de quarante ans commissaire enquêteur du gouvernement dans l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie Britannique. Il prit sa retraite en 1932, alors qu'il vint habiter Saint-Hyacinthe. M. Cardinal s'occupe de chorales d'église depuis 48 ans. Il fut maître de chapelle à Biddeford, Me., de 1897 à 1900; à Plattsburg, N.-Y., de 1900 à 1902; à Ottawa, en 1902, à la paroisse du Sacré-Coeur; à Winnipeg, de 1905 à 1909, où il fonda le choeur mixte de 50 voix de la paroisse du Sacré-Coeur; à Winnipeg, paroisse de l'Immaculée-Conception, de 1909 à 1914; à la cathédrale de Saint-Boniface, de 1914 à 1917; à Edmonton, Alberta, paroisse de l'Immaculée-Conception, de 1918 à 1924; à Calgary, paroisse Sainte-Famille, 1935. Il est maître de chapelle à Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Hyacinthe, depuis août 1934.

Il pleut des canards

Un événement fort rare, raconte la Liberté de Paris, a réveillé l'autre nuit les habitants de Veszprem, en Hongrie.

Un bruit insolite s'étant fait entendre par tout le bourg, chacun sortit pour voir ce qui arrivait. Un vol de canards sauvages, qui émigrent à cette époque de l'année pour des régions plus chaudes, s'était égaré dans le brouillard, et les pauvres bêtes s'étaient abattues sur la grand'place de Veszprem en piaillant à fendre l'âme.

Harassées, elles se laissèrent prendre sans trop de résistance et les habitants regagnèrent leur maison ayant chacun sous le bras un ou deux canards sauvages qui ont figuré avantageusement sur le menu de Noël.

(Si toutefois cette histoire, que nous n'avons pu contrôler, n'est pas elle-même un "canard"!)

Revue de l'Université d'Ottawa

LIVRAISON DE JANVIER
Sommaire

Décret d'approbation des statuts de l'Université d'Ottawa, par la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités des Etudes. — **Approbation pontificale**, par le R. P. Gilles Marchand, O.M.I., recteur.—**La Confédération canadienne est-elle née viable?**, par l'Honorable Joseph-Edouard Perrault, ministre de la voirie et des mines de la province de Québec.—**Propos d'éducation nationale**, par le R. P. Georges Simard, O.M.I., de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin. —**Jacques Cartier et son oeuvre**, par le major Gustave Lanctôt, de la Société historique d'Ottawa.—**L'apôtre des Micmacs**, par le R. P. Albert David, C.S.Sp., de la Société historique d'Ottawa.—**Le concept des missions**, par le R. P. Albert Perbal, O.M.I., professeur au Collège de la Propagande. — **L'épopée légendaire des coureurs de bois au XVIIIe siècle** (suite), par le R. P. Edouard Bériault, C.S.Sp., de la Société historique d'Ottawa.—**Le rajeunissement de notre hymne national**, par Monsieur Frédéric Pelletier, critique musical du "Devoir".—**A Classification of the Sciences**, by professor Daniel C. O'Grady.—**Législation matrimoniale civile et canonique au Canada (suite)**, par le R. P. Arthur Caron, O.M.I., professeur à la Faculté de Droit canonique.—**La connaissance humaine**, par le R. P. François Blanchin, O.M.I.—**De specie intelligibili**, par le R. P. Séverin Pelletier, O.M.I., professeur à la Faculté de Philosophie.

Edition partielle, 512 pages, $2.00; édition complète (incluant la Section spéciale), 768 pages, $2.60.

Adresse: LE SECRETARIAT,
Avenue des Oblats,
Ottawa, Ont. Canada

La vente de la bière au verre en Saskatchewan

REGINA—On mande de source autorisée que l'inauguration de la bière au verre se ferait le 1er avril. Ce n'est pas une date fixée par le gouvernement mais tout simplement l'échéance du temps que requerra le processus de la législation actuellement devant le comité de la législature. On croit que le bill ne sera pas adopté avant la fin de janvier.

DEAWOOD, Dakota Sud—Un autobus transportant 20 enfants des écoles est venu en collision avec un camion, près de Piedmont, à 25 milles au sud-est de Deadwood; cinq enfants ont été tués et 14 blessés grièvement.